bulletin municipal

NOTRE-DAME-DES-LANDES

janvier 2021

www.notre-dame-des-landes.fr

VIE COMMUNALE

Éditorial 3

Commissions municipales 4

CCAS
Concessions funéraires 9

Cadre de vie 10

Ékité, un nouveau commerce 11

Permis de construire
et demandes de travaux 12

Enfance jeunesse 14

VIE SCOLAIRE

École Sainte-Marie 16

École Marcel-Pagnol 17

VIE ASSOCIATIVE

Subventions aux associations 18

La vie associative landaise 19

INTERCOMMUNALITÉ

Clip / santé 27

Solidarité
Développement durable
Économie 28

Économie
Gestion des déchets 29

Culture 30

INFORMATIONS

Atre / La Caisse à outils 44
Coupures d'électricité d'hiver 31

Services fiscaux
Formation 32

État civil 33

Commerçants, artisans
et services 34

Calendrier des évènements 35

Directeur de la publication Jean-Paul Naud
Conception et réalisation Graphitti communication graphique 02 51 77 13 13
Photos Istock, Notre-Dame-des-Landes
Impression Imprimerie Le Sillon 02 40 5 89 1 24 | **Tirage** : 1 000 exemplaires

Bonne année !

L'année 2020 est maintenant terminée mais la crise sanitaire nous frappe toujours. Nous avons aujourd'hui les moyens d'y mettre fin rapidement, ou à tout le moins de fortement en atténuer les effets. Des vaccins sont disponibles et validés par nombre d'États. Je vous encourage à vous faire vacciner dès que possible et je serai parmi les premiers à effectuer ce geste citoyen. Cette méfiance envers un nouveau vaccin est infondée et elle est uniquement alimentée par les infox qui circulent sur les réseaux sociaux. Comment vivrions-nous aujourd'hui si nos ancêtres avaient eux-mêmes refusé les premiers vaccins ? Nous déplorerions encore la disparition prématurée de nos proches qui décéderaient toujours de la rage, de la rubéole, de la rougeole ou encore de la variole et de la tuberculose…

Une vaccination rapide doit permettre de mettre fin aux confinements et aux couvre-feux. Elle doit permettre à nos enfants de retourner à l'école sans contrainte, de fréquenter librement les différents services enfance-jeunesse ou encore de retrouver leurs sports favoris, en plein air ou en salle. De la même façon, nos associations ont envie de retrouver une activité normale et leurs adhérents attendent impatiemment la réouverture de nos salles communales pour y exercer leurs activités en toute quiétude. Et j'espère que nos associations et nos écoles pourront à nouveau organiser leurs traditionnelles manifestations tout au long de l'année 2021. Et que des initiatives nouvelles pourront saluer un après-COVID que nous espérons très proche.

Malgré cet environnement défavorable, les enfants de nos deux écoles ont pu découvrir, comme les années précédentes, leur traditionnel spectacle de Noël, même s'il a été adapté aux contraintes sanitaires actuelles. Un grand bravo aux organisateurs et aux artistes !

À l'aube de cette nouvelle année, je vous propose d'adopter le même geste citoyen que j'évoquais à l'instant afin de se retrouver et d'échanger non masqués, dans nos commerces, dans nos lieux publics, partout sur notre territoire communal !

J'évoque nos commerces car, dans les pages qui suivent, vous retrouverez l'interview de Christelle et Delphine qui vont, au mois de février prochain, ouvrir un nouveau magasin dans l'ancien restaurant. Cette nouvelle ouverture doit permettre aux Landaises et aux Landais, avec les commerces déjà existants, de consommer plus local et de soutenir nos commerçants qui paient le prix fort suite aux confinements successifs ; ce sont pourtant des lieux d'échange et de rencontres qui sont indispensables à l'animation et à la vitalité de nos communes. Il faut conserver nos commerces de proximité et chacun peut y contribuer à sa façon.

Malgré tout, vos élus ont réussi à finaliser certains projets : au titre de la voirie, nous avons réceptionné les travaux de finition du lotissement des Landes de Beausoleil, les travaux de la rue des Saules et du cheminement au cimetière, ou encore, les travaux de réhabilitation des voiries dans l'ex-ZAD ou autour de la ZAD. L'année 2021 verra le réaménagement de la route d'Héric dans sa traversée du village de La Lande ainsi que le démarrage des travaux de viabilisation du futur lotissement du Clos-Saint-Jean. Vous trouverez également, dans les pages qui suivent, les différents projets concernant les bâtiments communaux ; certains d'entre eux trouveront leur aboutissement dès cette année. Le principal projet reste l'agrandissement de l'école publique Marcel-Pagnol. Vous serez régulièrement informés de l'avancée de ce dossier dans nos publications à venir. Enfin, notre intercommunalité doit démarrer les travaux de construction de notre nouvelle station d'épuration dès l'automne prochain. Elle est devenue indispensable pour permettre de nouvelles constructions dans notre enveloppe urbaine.

Je voulais profiter de cet éditorial pour remercier très sincèrement tous les élus et tous les agents communaux pour leur investissement dans la bonne marche de notre commune malgré la situation sanitaire et malgré les nombreux protocoles auxquels il a fallu s'adapter pour continuer à faire fonctionner nos services.

Bonne et heureuse année 2021 et surtout une excellente santé à toutes et à tous !

Jean-Paul NAUD
maire de Notre-Dame-des-Landes

Le Conseil municipal de Notre-Dame-des-Landes et le personnel communal vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021 ainsi qu'une très bonne santé !

À NOTER
Les opérations de recensement prévues en 2021 ont été reportées en 2022. Nous vous tiendrons informés des prochaines dates.

COMMUNICATION

Une nouvelle identité visuelle

La commune dispose actuellement d'un blason mais il lui manquait un logo. Son élaboration fut une des premières missions de la commission communication de ce nouveau mandat.

Le service commun Infographie de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres a hérité de cette tâche ardue. Nous lui avons demandé que ce logo soit champêtre, joli et original. Nous voulions qu'il soit attrayant et parlant au premier coup d'œil en évitant les formes trop graphiques et abstraites. La palette de couleurs que nous avions choisie était : le vert pour le bocage, le jaune pour le blé du moulin et le bleu pour un ciel calme.

PREMIERS PROJETS

La graphiste a présenté trois premières propositions :

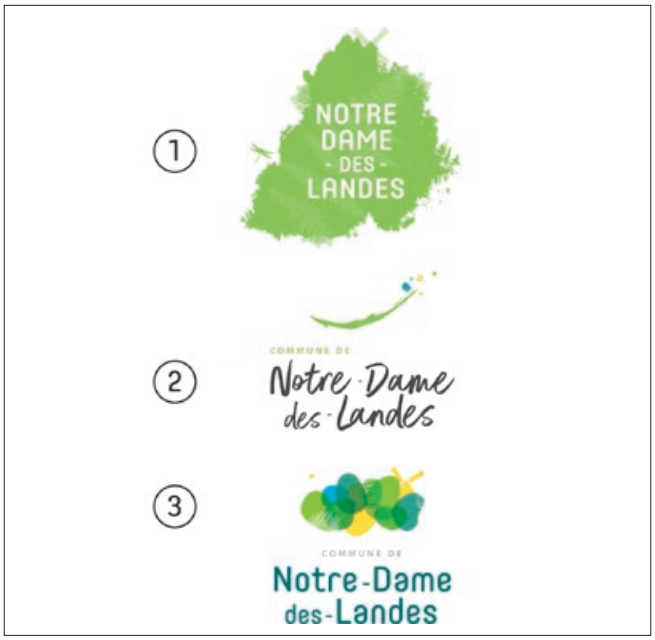

Peu évocatrices ou trop épurées, c'est donc la première proposition que nous avons décidé d'examiner.

Ce projet reprend la forme des limites du territoire communal, il y fait apparaître le moulin de Foucré ainsi que des animaux représentatifs de nos zones humides. La diversité de la flore bocagère est évoquée dans le dessin du contour et par la fougère en arrière-plan.
Nous avons ensuite débattu du choix des animaux et de la police de caractères. Nous avons retenu la buse variable, la chouette hulotte et la libellule ; une faune sauvage bien présente sur la commune.

AFFINAGE ET ALLÈGEMENT

Nous avons enfin demandé au service commun Infographie d'affiner sa proposition en rendant plus visible le moulin et en repositionnant les animaux pour alléger un peu l'ensemble. La version finalisée a été adoptée au conseil municipal du 16 novembre 2020. Nous espérons qu'elle vous conviendra à tous et que vous partagerez avec nous les images qui définissent la commune à travers ce nouveau logo.

VOIRIE

Le bon numéro !

La numérotation des rues et villages s'est accélérée cette année. Cette numérotation est un enjeu majeur, afin de faciliter l'intervention de tous les services nécessitant une adresse précise, en particulier la Poste, la gendarmerie, le SDIS 44… elle se poursuivra bien entendu en 2021.

Ainsi, les habitants de **La Troche, Beaulieu, la rue des Fontaines, l'impasse des Peupliers et des Hirondelles, une partie de la Buchère, la Prinse, la Prise-Brehaut, Versailles, la rue du Bruant-Jaune** se sont vus attribuer une plaque portant le numéro de leur habitation. Si vous êtes concerné par les lieux-dits et rues citées précédemment et que vous n'avez pas encore obtenu votre numéro, merci de vous rapprocher du service Urbanisme de la mairie.

URBANISME

De nombreux projets en 2021

LE BÂTIMENT ABRITANT L'AGENCE POSTALE

Nous avions évoqué, dans nos précédentes publications, les travaux de rénovation de l'agence postale communale et de la transformation de l'étage en bureaux pour les besoins de la mairie. Initialement, ces travaux devaient être réalisés en 2020 mais la situation sanitaire depuis mars dernier et la difficulté à trouver des entreprises candidates pour l'ensemble des lots nous a amenés à repousser le démarrage du chantier. Ces travaux vont finalement débuter au mois de février prochain. Pendant la phase des travaux, dont la durée est estimée à huit mois, la Poste sera provisoirement transférée dans la mairie.

Le coût global des travaux est estimé à 139 800 € HT et les subventions obtenues s'élèvent à 79 684 € (État : 43 384 €, La Poste : 21 200 €, Région : 15 000 €).

LE BÂTIMENT DE L'ANCIEN RESTAURANT

Nous avions également évoqué l'acquisition des murs de l'ancien restaurant. Vous découvrirez, en page 11, l'interview de Christelle et Delphine qui détaillent leur projet d'installation et leur installation à compter du 15 février prochain. En attendant, la commission Bâtiment devra assurer les différents travaux qui doivent précéder leur entrée dans les lieux.

LE BÂTIMENT AU CŒUR DU BOURG

Nous vous avions enfin informés de l'acquisition, en 2019, de la longère située derrière le restaurant scolaire. Sa réhabilitation par l'entreprise SOLIHA 44, et l'aménagement, dans le même temps, de l'étage au-dessus de l'épicerie, vont permettre de créer six logements très sociaux, du T2 au T4. Le permis de construire a été accordé et les travaux doivent commencer en 2021.

Ces travaux amèneront une fermeture temporaire de l'épicerie, actuellement estimée d'un mois et demi à deux mois. Nous travaillons actuellement avec le gérant pour trouver la meilleure solution pour lui permettre de continuer à vous accueillir pendant cette fermeture temporaire. Nous vous tiendrons informés, en temps utile, de l'évolution de ce chantier.

LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS

En 2021, la commission Bâtiments suivra également les travaux d'accessibilité de nos bâtiments communaux. Le plan de financement est aujourd'hui arrêté à la somme de 149 590 € HT. Les subventions obtenues pour ce dossier s'élèvent à la somme de 89 304 € (État : 69 304 €, réserve parlementaire : 20 000 €).

LE MOULIN DE FOUCRÉ

Nous travaillerons également de concert avec l'association Les Amis du moulin de Foucré pour construire ensemble le projet d'édification d'un bâtiment d'exploitation à proximité immédiate du moulin, pour permettre à notre meunier de lancer la production d'une farine locale.

L'EXTENSION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE MARCEL-PAGNOL

Mais le principal chantier qui occupera les élus de la Commission au cours de l'année à venir reste l'extension de l'école publique Marcel-Pagnol. Nous finalisons actuellement, avec l'architecte et l'assistant à maîtrise d'ouvrage, l'avant-projet définitif qui doit prochainement aboutir au dépôt du permis de construire en vue de commencer les travaux à la fin de l'actuelle saison scolaire.

Le projet consiste tout d'abord à réaliser une extension et à procéder à la remise à neuf d'une partie de l'existant : réfection totale des réseaux électrique et eau, meilleure isolation, ainsi que le remplacement de la chaudière à fuel par une chaudière à pellets.

Dans le même temps, la commission Voirie étudie un aménagement de la rue des Chênes, depuis le CD 42 jusqu'au pôle enfance-jeunesse, en lien avec des représentants de parents d'élèves.

Enfin, en cette année 2021, la passerelle de la salle Cassiopée sera entièrement rénovée.

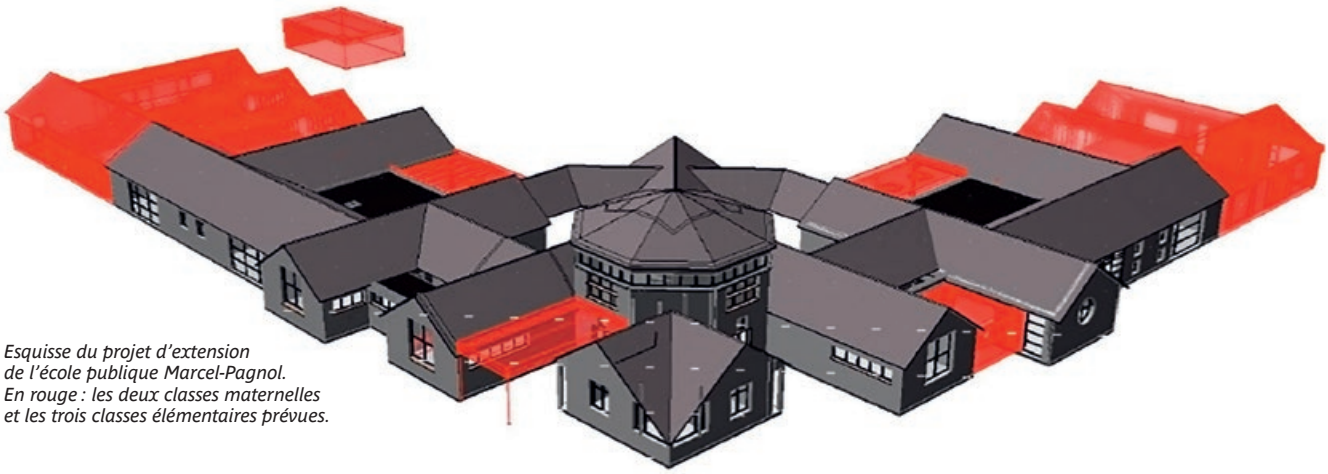

Esquisse du projet d'extension de l'école publique Marcel-Pagnol. En rouge : les deux classes maternelles et les trois classes élémentaires prévues.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Une démarche participative pour soutenir la transition écologique

En créant une commission Transition écologique transverse, l'équipe municipale récemment élue a souhaité mettre chacun d'entre vous au cœur de la transformation. Notre feuille de route se base, entre autres, sur la mise en place d'une démarche participative au sein de votre commune.

QU'EST-CE QU'UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE ?

Pour nous, il s'agit de compter sur l'intelligence collective pour organiser l'échange de bons procédés, favoriser la créativité et la réalisation de projets concrets en faveur de la transition écologique et donc de la collectivité. La situation sanitaire nous empêchant à très court terme de nous réunir en grand nombre, nous avons décidé d'utiliser au mieux ce temps pour vous sonder.

UN SONDAGE

QR-code du sondage Transition écologique

Si vous avez envie de vous investir dans votre commune, vous pouvez répondre au sondage via le QR-code ci-contre ou à l'adresse suivante : **eqrcode.co/a/aMjc47**. Vous trouverez également ce lien sur le site de la mairie.

Enfin, pour ceux qui préfèrent le papier, ce sondage est disponible à l'accueil de la mairie. En fonction de vos retours, et en respect des protocoles sanitaires, nous pourrons organiser une première réunion mêlant informations et groupes de travail.

Merci beaucoup pour votre participation. Le résultat de ce sondage sera envoyé par mail à ceux qui nous auront autorisés à le faire et sera aussi accessible sur le site internet de la mairie.

Face à la menace qui pèse sur les écosystèmes locaux et les espèces qu'ils abritent, les élus locaux ont un rôle essentiel à jouer à l'échelle des territoires pour préserver le patrimoine naturel français. Le maire et son Conseil municipal sont les premiers acteurs de la protection de la nature qui peuvent initier le changement et encourager leurs concitoyens à s'engager, à leur tour, pour que la richesse de la biodiversité de leurs territoires soit préservée, restaurée et valorisée.

Maud Lelièvre,
déléguée générale
des éco-maires

ÉCO-GUIDE

La Ligue de protection des oiseaux et les éco-maires ont publié un guide à destination des élus municipaux et intercommunaux visant à les accompagner dans la réalisation de leurs projets de territoire en faveur de la biodiversité. Ce guide pratique leur fournit également des expériences déjà mises en place par des équipes municipales.

Ainsi, les membres de la commission transition écologique se donnent l'ambition d'animer leurs actions à travers trois axes majeurs :

- faire la biodiversité un enjeu transversal de la mandature ;
- aménager la commune grâce aux solutions fondées sur la nature ;
- choisir la gestion écologique pour des espaces publics vivants.

BÂTIMENTS

Les énergies fossiles en ligne de mire

Pendant l'année écoulée, nous avons continué la suppression progressive des énergies fossiles ; dans la mairie et la salle des Chênes, les pompes à chaleur ont remplacé l'antique chaudière à fuel.
Au titre des économies d'énergie, l'année 2021 verra l'arrivée des LED dans la salle Antarès et pour les éclairages extérieurs au stade de football et au terrain de tennis.

AFFAIRES SCOLAIRES

2020, on s'en souviendra !

Traverser la crise sanitaire est difficile pour tous. Dans la gestion des affaires scolaires, elle a su révéler des aspects positifs.

Cette pandémie a en effet permis de développer une cohésion entre les écoles et les services enfance-jeunesse et municipaux. Écoute et dialogue entre ces structures ont permis de mettre en œuvre des stratégies afin de remédier aux exigences des protocoles. Cela nous a demandé de travailler main dans la main ; à toute heure ; les protocoles ne tombant parfois qu'à 18 h le vendredi soir pour une ouverture de services ou des écoles le lundi suivant dès 7 h 30.

MASQUE MADE IN HÉRIC

La municipalité a offert en novembre des masques lavables made in Héric pour soutenir les familles dans l'équipement soudain des enfants en masque et dans le même temps, relancer l'économie locale. C'est vrai que cette crise sanitaire nous demande d'être tous solidaires ; d'être tolérant et respectueux. Je remercie les familles qui restent compréhensives face aux contraintes induites par la mise en œuvre des règles strictes des protocoles sanitaires.

SPECTACLE DE NOËL REVISITÉ

Nous sommes fiers d'avoir réussi à maintenir un spectacle de Noël pour les enfants scolarisés dans nos deux écoles. Pour respecter les consignes sanitaires, les artistes sont passés dans chaque groupe ou classes au lieu d'un spectacle commun à la salle Cassiopée. Les classes maternelles ont profité du jeu d'une marionnettiste de la compagnie Gulliver animé également d'ombres chinoises et les classes élémentaires ont reçu la visite de Panam le magicien. Nous espérons que vos enfants ont pris plaisir à assister à ces animations.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec Matthieu Gaborit-Lebrequer, directeur Enfance jeunesse, et Brieuc Vallée, directeur de la Maison des jeunes, et les remercions car, sans eux non plus, les spectacles n'auraient pas eu lieu !

2021 SOUS LE SIGNE DU CHANGEMENT

Nous espérons au plus vite, un retour à la normale avec une bonne évolution sanitaire. Ce qui n'empêchera pas plusieurs échéances d'arriver à leur terme :

- écriture d'un nouveau cahier des charges pour le renouvellement du marché de la restauration ;
- renouvellement du plan éducatif du territoire avec tous les partenaires de notre commune (élus, écoles, équipe d'animation, associations) ;
- création d'un nouveau relais d'assistantes maternelles avec la commune de Fay-de-Bretagne. Nous inviterons nos assistantes maternelles pour des échanges afin d'écrire et d'élaborer de nouveaux axes. C'est un changement pour nos assistantes maternelles et les parents de nos plus jeunes ;
- démarrage des travaux d'agrandissement de l'école Marcel-Pagnol qui débuteront approximativement à l'été 2021 dont l'étude architecturale et l'aménagement sont menés en collaboration avec l'équipe enseignante et les utilisateurs en place.

En ce début de mandat, ce qui est très intéressant pour nous, nouveaux élus c'est que nous avons tout à écrire pour ces six années à venir. À titre personnel, dans mes nouvelles fonctions d'adjointe, j'ai le besoin d'être à l'écoute des agents municipaux (animation, restauration, entretien des locaux, Atsem) tout en travaillant sur les projets de la municipalité. L'objectif pour moi est de leur offrir de bonnes conditions de travail et d'épanouissement qui contribueront à améliorer l'offre de service et ce, pour le plus grand bénéfice des enfants.

Marine GUILLOUX,
adjointe aux affaires scolaires, enfance jeunesse et affaires sociales

SPORTS, LOISIRS, CULTURE

Vivement la suite !

Nous avons écrit cet article en 2020 et nous espérons qu'il sera découvert, lorsque l'optimisme, la reprise des activités et les initiatives fleuriront de nouveau.

En qualité de membres de la commission, notre sentiment est qu'en ce début de mandat, tout a été bloqué et que notre motivation s'est vue découragée par les contraintes imposées par la crise sanitaire. Néanmoins, certaines actions ont commencé à être mises en place.

VIE ASSOCIATIVE

Les créneaux des salles municipales ont été attribués selon les souhaits de chacun et malgré les nouvelles règles imposées et l'impossibilité pour les associations d'utiliser la salle de motricité, des solutions ont été trouvées pour que les activités reprennent jusqu'au confinement de novembre.

Les dossiers de subventions ont été examinés et le montant des aides calculé pour répondre au plus près des demandes. Les dossiers de demandes de subventions pour l'année 2021 seront simplifiés et des membres de la commission se proposent de vous aider à les remplir.

Des rencontres ont eu lieu avec certains présidents d'associations qui nous ont ainsi permis de découvrir leurs modes de fonctionnement et de comprendre leurs besoins. Ces rencontres très précieuses seront reprises dès que les conditions sanitaires le permettront.

LABEL « VILLE SPORTIVE »

La commune s'est portée candidate pour l'obtention du label « villes sportives » organisé par le comité régional olympique et sportif. Si notre candidature est retenue, ce label permettra aux associations de rencontrer des professionnels et de recevoir des conseils en matière d'équipement et de gestion. C'est aussi une manière de mettre en lumière l'investissement de la commune de Notre-Dame-des-Landes en faveur du sport et de valoriser la dynamique associative locale.

Je vous souhaite à tous, une très bonne année pleine de joie non masquée !

Pauline Potel, adjointe aux sports, loisirs, culture, communication et vie associative

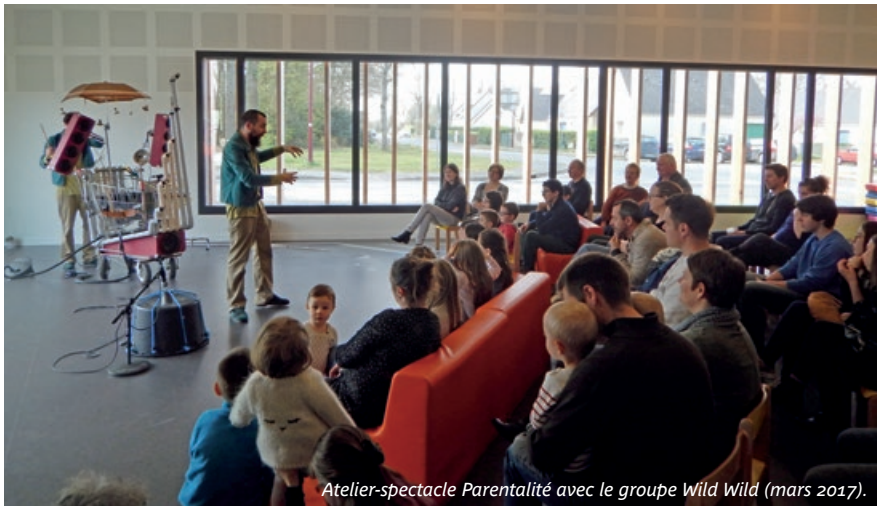

Atelier-spectacle Parentalité avec le groupe Wild Wild (mars 2017).

CULTURE

Nous souhaitons créer une identité culturelle propre à Notre-Dame-des-Landes et cela passe par le soutien aux artistes ainsi qu'à la diffusion d'une culture accessible à chacun.

UN PROGRAMME 2020 MIS À L'ÉPREUVE

Sous l'impulsion de Marine Guilloux, adjointe aux affaires scolaires, le spectacle de Noël pour les enfants a été maintenu et adapté aux contraintes sanitaires.

Nous avons également tenu à accueillir les spectacles programmés par le Tout Petit Festival.

Malgré le contexte, l'édition 2020 du Landes'art a pu voir le jour avec une balade plus courte mais salué par le public. Bien que des dégradations soient à déplorer, la qualité des artistes participant à ce projet permet une mise en valeur du patrimoine naturel de la commune. Les œuvres qui restent de manière permanentes offrent une balade unique, hors du temps, à la frontière d'un monde étrange et oublié.

ET EN 2021, SI... LES CONTRAINTES SANITAIRES S'ASSOUPLISSENT

Les enfants étant déjà gâtés en la matière, des spectacles dits « tout public » seront prévus à la salle Cassiopée, organisés par la commune et réalisés par des compagnies du département.

La dernière *Gazette* a aussi fait l'écho du lancement des spectacles à domicile, la salle de spectacle étant votre domicile.

En mars, devrait se tenir la troisième édition du festival de théâtre pour enfants organisé par la compagnie Gulliver.

LE RETOUR DE L'HEURE DU CONTE

Depuis le 11 décembre, la bibliothèque est de nouveau ouverte au public :

- mercredi de 10 h 30 à 12 h ;
- vendredi de 16 h 30 à 19 h ;
- dimanche de 10 h 30 à 12 h.

Christine Launay, agent bibliothécaire, et toute l'équipe des bénévoles auront plaisir à vous accueillir à la Maison du sabotier certains samedis matin pour partager un moment chaleureux de lecture. D'autres surprises seront prévues lors de ces temps attendus par les lecteurs en herbe.

Infos et inscriptions : 02 40 57 25 29
bibliotheque@notre-dame-des-landes

CCAS

La coupe de bois CCASolidaire

La pratique de la coupe de bois a pour objectif d'entretenir les chemins ou parcelles communales. En 2013, la municipalité a décidé de réglementer cette coupe dont les bénéfices sont versés au Centre communal d'action sociale.

LA DEMANDE

Elle doit être faite en mairie. La municipalité précisera au demandeur le site désigné. Une visite sur site se déroulera en présence du demandeur avant le démarrage de la coupe.

LA RÉALISATION DE LA COUPE

Elle doit être réalisée uniquement sur les chemins ou les parcelles désignées par les agents municipaux ou les élus.

LA FACTURATION

Lors de l'enlèvement du bois coupé, le demandeur valide par sa signature le nombre de stères qui lui sera facturé. Le stère sera ensuite facturé 10 € au bénéfice du Centre communal d'action sociale.

CCAS

Paniers gourmands pour les aînés

Le CCAS de Notre-Dame-des-Landes s'est installé cet été. Nous avons rapidement su qu'au vu de la situation sanitaire nous n'allions pas pouvoir maintenir le traditionnel repas des aînés prévu initialement en octobre. Nous avons donc choisi d'offrir un panier gourmand à nos aînés, en partenariat avec l'entreprise locale La Cave des saveurs, à Héric. Les membres du CCAS sont allés les distribuer en porte à porte ce qui a permis dans ce même temps d'étoffer nos registres de personnes vulnérables afin de prendre de leurs nouvelles pendant les périodes de confinement ; en leur proposant de faire leurs courses, de ramener leurs médicaments…

RÈGLEMENT

Concession funéraire : mode d'emploi

La perte d'un être cher est souvent l'occasion de découvrir la complexité des textes qui régissent le secteur funéraire.

Une concession funéraire est un emplacement dans le cimetière (caveau, tombe) dont vous achetez l'usage mais pas le terrain. L'acte de concession précise qui sont les bénéficiaires et la durée.

TROIS TYPES DE CONCESSIONS

- concession dite **individuelle** lorsque seule peut y être inhumée la personne au profit de laquelle elle a été acquise ;
- dite **collective** lorsqu'elle est accordée, en division, au bénéfice de personnes nommément désignées dans l'acte de concession, ayant ou non des liens familiaux entre elles ;
- dite **familiale** lorsque son titulaire a entendu d'y permettre, outre sa propre inhumation, celle des membres de sa famille, ce qui inclut son conjoint, ses ascendants, ses descendants, ses alliés, ses enfants adoptifs et même des personnes unies à lui par des liens particuliers d'affection. Toutefois, le concessionnaire est le responsable de la mise en œuvre du droit à l'inhumation dans la concession et peut, à ce titre, exclure nommément certains parents.

Ces régles s'appliquent à tout type de concession, y compris les concessions à perpétuité.

LE POUVOIR DU TITULAIRE

Le titulaire de la concession est le seul à pouvoir déterminer librement quelles personnes peuvent être inhumées dans la concession. De son vivant, seul ce dernier peut choisir de transformer une concession individuelle ou collective en concession familiale.

Au décès du concessionnaire, la sépulture devient un bien de famille et les descendants du concessionnaire ne peuvent exclure l'un d'entre eux du droit d'y être inhumé. Certains héritiers d'un concessionnaire peuvent renoncer à leurs droits au bénéfice d'autres membres de la famille.

LE CONTRÔLE DES DROITS

Aussi, n'hésitez pas à venir en mairie pour vérifier les droits d'inhumation des personnes transcrites sur l'arrêté de concession aux heures d'ouverture au public ou en prenant rendez-vous.

Information et rendez-vous : Catherine Millet : 02 40 57 22 14

CADRE DE VIE

Démotorisons nos chemins !

Soucieux de la tranquillité des habitants et des randonneurs, la municipalité a considéré qu'il était nécessaire de réglementer la circulation des véhicules à moteur 4x4, motos tous terrains et quads.

En effet, nous avons reconnu que ces véhicules progressent sur les chemins de randonnées à des vitesses excessives, compromettant ainsi la sécurité d'autrui.

De plus, le Conseil municipal a fait inscrire certains chemins communaux au Plan département des itinéraires de randonnée pédestre ce qui renforce la nécessité d'encadrer la fréquentation des véhicules motorisés. Les chemins de randonnées sont avant tout destinés aux promeneurs souhaitant découvrir la nature et aux exploitants agricoles travaillant à proximité et la circulation de ces véhicules compromet la tranquillité publique et la mise en valeur des espaces agricoles.

CIRCULATION INTERDITE

Aussi, par arrêté municipal, **la circulation des véhicules à moteur est interdite de manière permanente sur les chemins de randonnée pédestre, chemins d'exploitation agricole** de la commune de Notre-Dame-des-Landes. Cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules utilisés :

- pour remplir une mission de service public ;
- à des fins professionnelles d'exploitation et d'entretien des espaces naturels desservis ;
- par les propriétaires et leurs ayants droit accédant à leur parcelle ;
- par les propriétaires et leurs ayants droit pour l'exploitation des parcelles agricoles riveraines des chemins concernés ;
- afin d'assurer la protection des espaces naturels particulièrement sensibles de la commune.

CADRE DE VIE

Vitesse et tranquillité ne font pas bon ménage

Il était une fois, non loin de là, une petite bourgade où des gens se sont battus pour leur tranquillité.

Sans faire l'unanimité quant aux armes utilisées, l'objet de la lutte, lui, était approuvé par le plus grand nombre. Après de longues batailles, d'interminables négociations, de débats et de discussions en tout genre, la détermination de plomb fit flancher l'autre côté et c'est le calme qui est revenu dans un village évoluant désormais à son rythme sans tout le temps faire l'objet de gros titres.

C'est pourquoi, cette tranquillité si chèrement gagnée ne peut perdurer que dans le respect de tous. Bien que la vitesse soit limitée à 50 km/h voire 30 km/h sur certaines zones, malgré la pose de chicanes pour ralentir les automobilistes, nous avons malheureusement constaté que bon nombre de conducteurs ne respectent pas ces vitesses réglementées dans nos villages et le centre bourg.

La bonne cohabitation des voitures, vélos et piétons contribueront à rassurer les enfants qui rentrent de l'école et apporteront une circulation plus sereine et plus sûre dans les rues de notre commune.

CADRE DE VIE

Anticiper pour des projets futurs

L'association coopérative dénommée Syndicat coopératif agricole possède, depuis 1929, un local situé 2 rue des Chênes. Les représentants de ce syndicat ont décidé la mise en vente de ce local et ont proposé à la commune de le racheter. Lors du Conseil municipal du 12 octobre 2020, les élus ont décidé d'approuver l'acquisition de ce local, au prix de 25 000 € net vendeur, afin d'anticiper l'aménagement du carrefour situé à proximité immédiate. Dans un premier temps, ce local sera mis à disposition de certaines associations landaises. Il est bien sûr, dans une deuxième étape, destiné à être démoli lorsque les travaux d'aménagement de la rue des Chênes et du carrefour seront programmés.

COMMERCE ÉQUITABLE

Ékité, un nouveau commerce pour les produits locaux, mais pas que…

Christelle et Delphine ont décidé d'ouvrir un magasin à Notre-Dame-des-Landes en lieu et place de l'ancien restaurant La Récrée.

Notre-Dame-des-Landes : Qui êtes-vous en quelques mots ?

Christelle & Delphine : *Nous sommes deux sœurs natives de Vigneux-de-Bretagne, passionnées depuis notre plus tendre enfance par la nature, les animaux, le bien-être et le bio, le vrai.*

NDdL : Quelle expérience avez-vous dans le domaine du commerce ?

C&D : *Nous avons ouvert il y a quelques mois un site internet proposant la livraison de paniers et nous avons décidé d'élargir notre clientèle par l'ouverture d'un magasin à Notre-Dame-des-Landes tout en continuant notre activité première. Nous permettons ainsi à nos clients d'accéder à nos produits aussi bien en boutique ou qu'en drive, un libre choix pour chacun d'accéder aux productions locales en faisant ses courses quotidiennes.*

NDdL : Pourquoi une installation à Notre-Dame-des-Landes ?

C&D : *Le lieu était un choix important pour nous. Nous souhaitons retrouver nos souvenirs d'enfance mais aussi établir des liens forts avec la commune. Aujourd'hui, les objectifs d'Ékité prennent ainsi tout leur sens.*

NDdL : Pouvez-vous nous en dire plus ?

C&D : *Le local sera aussi un lieu de vie à part entière. Pour nous, il est important de créer du lien entre les producteurs, les artisans locaux et les habitants de Notre-Dame-des-Landes. À court terme, nous ouvrirons une buvette et un espace* coworking *pour donner la chance aux*

entreprises de trouver un lieu accueillant, chaleureux et cocooné par nos soins. Nous proposerons aussi des ateliers cuisine, zéro déchet, cosmétiques maison et plein d'autres idées encore. Une esthéticienne proposera également sur rendez-vous des soins naturels biologiques fabriqués localement.

NDdL : Mais Ékité c'est quoi ?

C&D : *C'est trouver et faire profiter des produits remarquables, respectueux de la Terre et de ses habitants, cultivés et fabriqués le plus proche possible de nous. Ékité croit au changement par l'exemple, souhaite participer à la transition vers davantage de conscience, d'actions quotidiennes positives et aider pour aller vers un monde meilleur. Ékité propose des produits qui sont naturels, éthiques, équitables, biologiques, nature et progrès, locaux et vrac…*

Ayant fait le choix des circuits courts, Ékité devient alors le seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

NDdL : Et qu'allons-nous trouver dans ce nouveau magasin ?

C&D : *Les essentiels du quotidien : riz, pâtes, légumineuses, céréales, épices, huiles, vinaigres, farines, confiseries, cafés, chocolats, boissons ; fruits et légumes frais ; cosmétiques solides, produits d'hygiène ; panoplie d'accessoires pour être un "vraqueur" efficace et serein (bocaux en verre, sacs en tissus, etc.).*

NDdL : Quelles valeurs partagez-vous à travers vos produits ?

C&D : *Avec Ékité, chaque élément et étape qui constituent un produit ont été longuement étudiés et vérifiés afin que nos clients puissent consommer sereinement les yeux fermés. Seront toujours proposés des produits sélectionnés avec soin et patience, afin d'être certain de la qualité, de l'origine et de sa place dans notre quotidien. Nous préférons connaître et être en accord avec le produit avant de le proposer : plutôt ne pas consommer ou consommer autre chose que consommer un produit qui ne répond pas assez à nos valeurs ! Nous donnons un maximum d'informations à nos clients pour qu'ils soient acteurs de leurs choix de consommation.*

NDdL : À quand l'ouverture ?

C&D : *La date d'ouverture du local d'Ékité est prévue pour le 16 février 2021. Nous avons hâte de rencontrer les habitants de Notre-Dame-des-Landes pour les faire profiter des bons produits du coin !*

www.ekite.fr
Facebook : ekitevrac
Instagram : ekitenature

URBANISME

Déclarations préalables

Détails du projet	Demandeur	Lieu
Pose de clôture	FAÏDA Marie-Louise	53 rue des Genêts
Division de parcelles	MÉNORET Alain	13 rue du Plongeon
Aménagement de combles et pose de fenêtre de toit	CUEFF Paskell	8 La Croix-Rouge
Changement de menuiseries	LE DREAU Morgan	21 Le Brédeloup
Abattage de haie	POTIRON Pierre-Henri	La Mazurka
Transformation d'une fenêtre	VARIN Alexandre	10 place de l'Église
Création d'une terrasse sur pilotis	VARIN Alexandre	10 place de l'Église
Pose de clôture	RIALLAND Gérard	9 La Piclotais
Création d'un abri de jardin	BELLEVERGUE Jean-Pierre	4 impasse des Hirondelles
Création d'un *carport*	LAPRESLE Jean-Michel	18 rue Beau-Soleil
Création d'un garage	MARGUERIE Nicolas	25 rue Beau-Soleil
Réhabilitation du bureau de poste	Mairie	8 rue Pierre-Civel
Dépose de véranda et construction d'une extension	LEPAROUX Isabelle	1 rue des Garennes
Pose de fenêtre de toit	CUEFF Paskell	8 La Croix-Rouge
Restauration de la toiture	CADIX Anthony	Versailles
Remplacement de fenêtres et modification d'ouvertures	MARTIN Benoît	12 Le Longduc
Création d'une terrasse	GUINCHE Alan	9 impasse des Peupliers
Isolation par l'extérieur	RIVALIN Vanessa	45 bis rue de Nantes
Aménagement des combles et pose de fenêtre de toit	MERLET Renaud	489 Saint-Jean
Pose de clôture et d'un portail	OLIVRY Jean-Luc	18 bis rue Beau-Soleil
Changement de toiture et transformation d'ouvertures	COUTANT Hervé	15 rue de la Vieille-Forge
Changement de destination	MARAIS Pierrick	18 L'Épine
Aménagement de combles	BARRERA Cyril	17 rue des Engoulevents
Pose de fenêtre de toit	BARRERA Cyril	17 rue des Engoulevents
Construction d'un abri de jardin	FOUCHER Laurent	La Goussais
Pose de panneaux solaires	DELAVAT François	5 rue de la Belle-Étoile
Pose de clôture	AMOSSE Thierry	13 rue de la Vieille-Forge
Création d'un préau	LATALLERIE Pome	8 impasse Orion
Aménagement de combles et pose de fenêtre de toit	POIRIER Jérémy	8 impasse des Hirondelles
Ravalement de façade et réfection de toiture	DESORMEAUX Ingrid	30 L'Épine
Pose de clôture	HAMARD David	1 rue Jules-Verne
Rénovation de façade et changement de fenêtres	COUROUSSE Fabrice	7 rue de la Croix-Perroche
Pose de clôture	BELLEVERGUE Jean-Pierre	4 impasse des Hirondelles
Construction d'une piscine	DUMOULIN Alexis	6 La Lande
Changement de fenêtre, création de fenêtre de toit et ravalement de façade	LANGLOIS Killian	La Bretesche
Pose de clôture	FRESNEAU Brigitte	13 rue des Chênes
Pose de clôture	PAJOT Alain	Les Ardillères
Changement de toiture et pose de volets électriques solaires	DELAVAT François	5 rue de la Belle-Étoile
Construction d'une piscine	JAHIER Julien	2 La Lande
création de fenêtre de toit et pose de puits de lumière sur pièces existantes	CADIX Anthony	Versailles

Pose de clôture	ANDRIAMPENO Mbolatiana Davidson	3 rue des Engoulevents
Pose de panneaux photovoltaïques	RUELLET Aymeric	La Haie
Pose de clôture	COSMAO Claude	42 rue de Beausoleil
Division parcellaire	INDIVISION LEGOUX	21 L'Épine
Construction d'une véranda	ÉTIENNE Julien	20 rue de la Belle-Étoile
Pose de clôture	GIRAUD Landry	2 impasse des Hirondelles
Construction d'un abri de jardin	DELACHAPELLE Benjamin	8 La Lande
Pose de panneaux photovoltaïques	HAUTBOIS Isabelle	La Bretesche
Création d'ouvertures	MAILLARD Romain	La Goussais
Création d'ouvertures	GAUDIN Julie	26 La Lande
Rénovation de la toiture	PERRAIS Denis	La Marchandais
Changement de portail	HENNEQUET Solenne	39 rue de Nantes
Pose de panneaux photovoltaïques	SVH ENERGIE p/o RIO Mathieu	Breilvin
Démolition d'un hangar agricole	GUILLARD consorts	4 rue de Blain

Permis de construire

Détails du projet	Demandeur	Lieu
Construction de hangars agricoles	GAEC DES POMMIERS	Les Domaines
Aménagement de combles et pose de fenêtre de toit	LEBRETON Matthieu	La Prise-Brehaut
Extension d'un bâtiment de stockage	MINDAY Grégoire	Bellevue
Construction d'une véranda	BOURGOIS Vincent	1 impasse des Verdiers
Construction d'un garage	BELLEIL Jacky	La Prise-Brehaut
Construction d'un garage	LEFEBVRE Christelle	8 bis rue des Engoulevents
Extension et modification d'ouvertures	POTIRON Pierre-Henri	La Mazurka
Construction de bâtiments de stockage	GRELAUD Cécile	La Rolandière
Construction d'une maison individuelle	KHEMIRI Karim	impasse des Hirondelles
Division de 18 lots à bâtir	VIABILIS AMENAGEMENT	rue de Blain
Construction d'une véranda	LE BRAS Franck	La Gérauderie
Construction d'une maison individuelle	TIRILLY Alexandre	impasse des Hirondelles
Extension d'une maison d'habitation	SARRADIN Vincent	14 rue des Bouvreuils
Construction de 6 logements	SOLIHA	2 rue de l'Abbé-Bidet
Réhabilitation d'un bâtiment en logement et atelier	FICHET Frédéric	4 La Gare
Construction d'une maison individuelle	LEVEAU Mathieu	L'Épine
Construction d'un abri de stockage	GAEC DE LA FORESTERIE	La Foresterie
Construction d'un garage	MAUREL Calixte	Le Pression

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

2020 : une drôle d'année

Cette année restera une année très marquante. Après cette longue période de confinement, nos enfants ont retrouvé le chemin de l'accueil périscolaire en mai pour certains d'entre eux. Ils ont découvert un nouveau lieu, une nouvelle façon de s'amuser, des animateurs derrière un masque…

ADAPTATION AUX PROTOCOLES

Les différents protocoles sanitaires entre mai et aujourd'hui ont obligé notre équipe d'animateurs à réfléchir à un autre aménagement et à une autre façon de travailler : un espace bien distinct pour chaque école. La salle d'activité est à ce jour divisée en deux zones : une zone maternelle et une zone CP-CE pour l'école Marcel-Pagnol, la salle de sieste est réservée en semaine aux élèves de CM de l'école Marcel-Pagnol. Les enfants de l'école Sainte-Marie sont accueillis dans la salle de motricité qui est divisée elle-même en trois zones : maternelle/ CP -CE1/ CE2-CM.

Nous accueillons toujours autant d'enfants puisque nous avons presque 100 enfants le soir et 70 enfants le matin. Toutes les activités ont été repensées, nous travaillons par thématique sur cinq semaines. Chaque activité est proposée pour les enfants de chaque école. Les gestes barrières sont respectés à chaque activité.

LE PLEIN D'ACTIVITÉS

Ainsi les enfants de septembre à octobre ont pu faire des activités autour de la thématique Montessori, les plus grands ont pu aider à la construction de planche sensorielle par exemple. Les plus petits ont pu découvrir des activités de tri, de manipulation et de sensorialité.

De novembre à décembre, les enfants ont pu chaque semaine participer à des activités autour du développement durable : jeu des sept familles, petit bac du recyclage, création de poubelles de tri, quiz sur la décomposition, jeu autour du tri des déchets.

Afin de mettre un peu de gaieté à cette période difficile et afin de commencer à fêter l'arrivée de Noël comme il se doit, chaque semaine de décembre, les enfants se sont vus proposer un goûter SURPRISE une fois par semaine, pour attendre Noël et se faire plaisir !

UNE ANNÉE "CITOYENNETÉ"

En 2021, l'objectif de l'équipe sera toujours de favoriser le développement de l'enfant en respectant les rythmes, les envies et les besoins de chacun. Nous souhaitons avant tout sensibiliser vos enfants aux valeurs autour de la citoyenneté. L'équipe proposera des activités notamment autour du handicap, de la discrimination et autour de certaines questions « philosophiques ». L'équipe proposera également des activités sur le thème du bien-être. Un partenariat avec Le Rire médecin sera mis en place. L'équipe souhaite également mettre en place un projet potager et jardinage… une belle année en perspective !

Si tous les éléments nous le permettent, l'équipe proposera de nouveau cette année la fameuse soirée pyjama le dernier vendredi d'école en juillet autour d'un thème qui restera secret jusqu'au dernier moment.

Toute l'équipe d'animation vous souhaite une très belle année 2021, pleine de joie, de jeux, de rires et de liberté retrouvée !

ALSH

Le plein de découvertes

Nous avons fini l'année 2020 sur les mêmes préoccupations du printemps et de l'été. En effet, les enfants étaient répartis par groupe d'âge avec des exigences sanitaires strictes. Nous avons fait le nécessaire pour que les enfants puissent avoir dans de bonnes conditions leurs activités périscolaires (TAP), les mercredis et pendant les vacances scolaires. Nous avons réussi à diversifier, adapter et garder la convivialité afin que l'enfant puisse s'épanouir et être acteur de ces loisirs.

À FOND LES TAP

Sur les temps TAP, les enfants ont pu participer à des activités sportives en s'initiant à l'ultimate pour l'esprit collectif, les jeux sur la latéralité afin de se repérer dans l'espace, le yoga pour écouter son corps, le tir à l'arc pour la concentration et la danse africaine pour se dépenser sans compter. Les activités de bricolage ont aussi eu leur engouement avec l'activité Récup'papier, la construction d'un herbier, la réalisation d'un mur de l'amitié et le traditionnel calendrier de l'Avent. Les enfants ont aussi participé à des débats sur le foot ou à l'apprentissage de l'anglais en s'amusant.

VOYAGE DANS LE TEMPS... ET L'ESPACE

Pour les mercredis, les enfants ont fait un voyage dans le temps pour découvrir les grandes époques qui ont façonné notre histoire. Nous sommes partis de la préhistoire, en passant par l'époque romaine et égyptienne, le Moyen-Âge, l'époque contemporaine et la projection dans le futur. Toutes ces époques, nous ont permis de revivre la vie au quotidien des personnes et de réaliser des objets usuels.

Les vacances ont été propices à la découverte de notre environnement. La sortie à la forêt du Gâvre avec une animatrice naturaliste a permis aux enfants de voir de vrais bois de cerf et d'examiner de petits insectes utiles pour la nature. Les sorties sportives ont aussi enthousiasmé les enfants : le Jump XL a permis aux acrobates de s'épanouir et la sortie poney a réjoui les cavaliers débutants comme les confirmés. L'initiation à de nouvelles animations, comme le *kin ball* ou le yoga du rire, a permis d'enrichir le panel d'activité des enfants.

Toute l'équipe souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous les enfants et à tous les parents.

MAISON DES JEUNES

Une télé-MDJ !

Du côté de la Maison des Jeunes – Passerelle, en raison des mesures sanitaires, l'animation s'est faite à distance. Grâce au serveur Discord "MDJ N2DL", les jeunes peuvent se retrouver en ligne et participer aux activités à distance proposées par l'équipe d'animation. Défis, cuisine, quiz, jeux en ligne ou tout simplement plaisir de se retrouver en vidéo ou de discuter ensemble !

Une petite nouveauté est venue pimenter cette organisation, l'arrivée d'ateliers en ligne, avec des kits fournis par la MDJ ! Pierre est passé au domicile des jeunes inscrits pour déposer un kit permettant de réaliser l'atelier, et l'après-midi même, les jeunes étaient au rendez-vous sur le serveur, pour cuisiner ou faire des décos de Noël.

ÉCOLE SAINTE-MARIE

Le monde est dans tous ses états à l'école Sainte-Marie !

La rentrée 2020/2021 était fixée au vendredi 28 août pour nos 112 élèves. Dans le contexte si particulier de la pandémie, quelques aménagements ont dû être mis en place pour respecter le protocole sanitaire, d'abord à la rentrée puis à la date du 2 novembre avec des nouvelles consignes. Ce fut pour notre établissement l'occasion une fois de plus de manifester toute notre solidarité et notre bienveillance, et de réaffirmer nos liens avec la commune de Notre-Dame-des-Landes pour revisiter l'organisation des services municipaux dont l'école bénéficie (restauration et accueil périscolaire).

Nous sommes une école de la République en contrat d'association avec l'État tout en étant sous la tutelle de l'enseignement catholique. Aussi nous avons pour nos élèves un projet d'établissement qui comporte un volet éducatif, un volet pédagogique et un volet pastoral.

Le projet éducatif de l'école est construit autour du « vivre ensemble »

FORTS DE NOS PROJETS

Depuis 2017 c'est à travers les différences culturelles que nous créons du lien, année après année en élargissant toujours plus notre regard. Nous devions en juin dernier terminer ce tour du monde lorsque nous avons malheureusement fait l'expérience de la pandémie. Alors nous nous sommes accordés une année supplémentaire. Ce premier trimestre 2020-2021 nous a conduits en Asie avec la découverte du Vietnam, de la Thaïlande, du Japon, de l'Inde et de la Russie. En constituant un diaporama collectif de tout ce que nous avons pu faire dans nos classes, nous nous sommes « réunis » virtuellement le 8 décembre afin de partager tout cela sans que nous ne mélangions nos classes pour respecter le protocole sanitaire. Ces découvertes sont formidables pour nous.

1

2

FORTS DE L'INVESTISSEMENT DE CHACUN

Des parents s'investissent au sein de l'OGEC et de l'APEL en organisant des manifestations pour doter l'école de matériel pédagogique et participer aux financements des sorties scolaires que nous espérons bien pouvoir vivre, au moins en fin d'année scolaire.

Ils se mobilisent aussi pour des journées travaux. En raison du contexte, ils savent faire preuve d'inventivité avec cette année l'organisation d'un marché d'automne complètement revisité !

VOUS SOUHAITEZ DÉCOUVRIR NOTRE ÉCOLE ?

Vous pouvez d'ores et déjà vous faire connaître pour venir inscrire votre enfant né en 2018 ou avant, pour la rentrée de septembre 2021. Il vous suffit de prendre contact avec la directrice (02 40 57 20 95) pour convenir d'un rendez-vous, visiter l'école, faire connaissance et discuter ensemble du projet éducatif que nous proposons.

3

1. Les CM aux couleurs du Vietnam.
2. Découverte des jeux à travers le monde.
3. "Vivre ensemble" dès la maternelle.

ÉCOLE MARCEL-PAGNOL

Visite d'une ferme laitière

La ferme de Saint-Jean du Tertre à Vigneux-de-Bretagne, un texte collectif écrit par la classe de CM1.

Nous avons vu un troupeau de treize vaches laitières, c'est-à-dire qui produisent du lait : des normandes et des holstein. Nous avons aussi vu des "nounous" : des vaches qui nourrissent les petits.

Nous avons visité la salle de traite. La traite a lieu deux fois par jour, le matin et le soir. Willem nous a montré une machine à traire et un grand frigo pour garder le lait.

Nous avons aussi vu la stabulation : l'endroit où les vaches dorment pendant l'hiver. Il y avait de la paille (tiges des céréales) et du foin (herbe séchée).

Avec le lait, on peut faire des yaourts, du fromage, du beurre, de la crème.

Nous avons appris que les cochons sont plus propres que les vaches car les vaches font leurs bouses partout !

Les champs étaient très mouillés. Pour certains, c'était énervant, pour d'autres marrant !

Il y avait beaucoup d'odeurs.

Nous avons aussi vu des coqs, des poules, des oies et des cochons.

Nous avons fait un jeu, un rallye sur la ferme, avec des "missions" : il y avait neuf ateliers pour apprendre des choses sur la ferme et les vaches.

Merci à Willem et Floriane, les agriculteurs biologistes de la ferme de Saint-Jean-du-Tertre.

Merci à Elsa, du GAB 44 (Groupement des agriculteurs biologistes de Loire-Atlantique) et merci aux sept parents accompagnateurs !

La mairie précise que la visite de la ferme de Saint-Jean-du-Tertre a été organisée sur la seule initiative de l'école Marcel-Pagnol et du GAB44. Il est bien sûr important que nos enfants puissent découvrir notre agriculture locale, et nous pensons qu'à l'avenir nos agriculteurs landais seraient très contents de recevoir les élèves de nos deux écoles.

Le marché de Noël

En raison de la situation sanitaire actuelle, l'Amicale laïque a malheureusement dû annuler le marché et la chorale de Noël prévus initialement le samedi 12 décembre. Les élèves fabriqueront les objets qui étaient prévus normalement pour la vente et les offriront à leurs parents. L'équipe enseignante remercie l'Amicale laïque qui finance le matériel nécessaire à la réalisation des objets de Noël.

Rentrée 2021 : inscriptions en petite section

Les parents d'enfants nés en 2018 sont invités à venir les inscrire pour la rentrée en petite section de septembre 2021 dès le mois de janvier.

Pour inscrire votre enfant à l'école Marcel-Pagnol, vous devrez vous rendre dans un premier temps en mairie afin de remplir le dossier d'inscription. Vous devrez vous munir des pièces suivantes : livret de famille et justificatif de domicile de moins de trois mois. Vous devrez ensuite prendre rendez-vous auprès de Madame Bellanger, la directrice, afin de visiter l'école et finaliser l'inscription.

N'hésitez pas à contacter l'école au 02 40 57 20 94 si vous souhaitez plus d'informations, de préférence le mercredi matin ou le vendredi.

SUBVENTIONS

Nos associations

Comme chaque année, la municipalité soutient financièrement, par le versement d'une subvention, les associations de son territoire et également celles qui apportent des services à la population de Notre-Dame-des-Landes. Le tableau ci-dessous rappelle les coordonnées de nos associations et précise le montant des participations attribuées en 2020.

Nous savons que les temps sont difficiles pour beaucoup d'associations et nous sommes reconnaissants du travail effectué pour qu'elles continuent à exister en participant de manière indispensable à la vie de notre commune.

association	montant attribué	courriel	téléphone
ADECA	pas de demande	fresneau.brigitte2@wanadoo.fr	02 40 57 27 02
AMICALE LAÏQUE	650 €	amicalelaique.nddl@gmail.com	06 08 82 53 99
AMIS DU MOULIN DE FOUCRÉ	600 €	cercleron.perin@wanadoo.fr	02 40 57 25 81
AMIS LANDES	300 €	michel.dalino@wanadoo.fr	02 40 57 24 38
A.M.L. SECTION MOTOCYCLETTES	500 €	amlandaise@aol.com	06 77 02 20 35
UNC	200 €	maurice.legoux0258@orange.fr	02 40 57 20 83
ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE	pas de demande		
APEL STE MARIE	650 €	estfix129@gmail.com	06 12 96 15 81
ASSOCIATION COMMUNALE CHASSE AGRÉÉE	350 €	gilles.sacchetto@free.fr	07 81 54 16 25
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG	500 €	adsb.nddl@gmail.com	06 71 55 64 75
ASSOCIATION LES P'TITS MARCEL	650 €	apelesptitsmarcel@gmail.com	
BADMINTON CLUB NDL	pas de demande	bad44130@gmail.com	06 88 89 17 30
BOULE LANDAISE	350 €		02 40 57 25 85
DIWAN	0 €	skoazell,diwan,kernitron@gmail,com	07 82 53 98 33
E.S.L. FOOT	850 €	olivier.charrier@gmx.fr	06 12 12 56 12
ÉTINCELLE LANDAISE	pas de demande	renaud.mortier-dorian@orange.fr	02 40 57 28 90
HAPPY FEET	300 €	obhappyfeet@gmail.com	02 40 72 80 76
HIRONDELLE DES LANDES	220 €	emile.dulain@wanadoo.fr	02 40 57 22 09
HISTOIRE DU PAYS LANDAIS	250 €	maurice.legoux0258@orange.fr	02 40 57 20 83
NOTRE DAME ANIMATION	5 000 €	vivi.crepel@hotmail.fr	02 40 57 29 42
NOTRE DAME BASKET CLUB	700 €	ndbc.basket@gmail.com	06 76 48 45 83
LA COMPAGNIE GULLIVER	500 €	compagniegulliver@yahoo.fr	
OCL	pas de demande	ocl.notredame@gmail.com	
OGEC DE L'ÉCOLE SAINTE-MARIE	pas de demande	yolande.mortier@laposte.net	06 34 20 20 27
PETITE BALLE LANDAISE	300 €	lapetiteballelandaise@outlook.fr	06 59 06 64 69
TENNIS CLUB LANDAIS	800 €	tc.landais@fft.fr	06 15 82 05 90
VAL (VÉHICULE AMICALE LANDAIS)	750 €	val.nddl@gmail.com	02 40 57 22 75
TOTAL	**14 420 €**		

NOTRE-DAME BASKET CLUB

Rebond offensif !

Après une fin de saison difficile en 2020 liée à la situation sanitaire, nous avons tout mis en œuvre pour démarrer la saison 2020-2021 sous de meilleurs auspices avec de nouveaux licenciés… mais encore une fois la crise sanitaire est venue écourter ce début de saison.

Cette année, le club compte quatre équipes pour un effectif de 38 licenciés : U9 mixte, U11 mixte, U15 féminine et loisir féminine dont trois affichent un effectif complet.

LES COMPÉTITIONS

Après de premiers entraînements parfois laborieux pour la reprise après une longue période sans pouvoir pratiquer le basket, deux de nos équipes ont fait leur entrée en compétition. Tout d'abord, notre équipe U11 supervisée par Anne-Cécile et Emma Lemasson a fait un début de saison admirable en comptabilisant trois victoires au cours des quatre matchs disputés. Ensuite, l'équipe U15 qui bénéficie cette année d'un nouvel entraîneur comptabilise une victoire sur les cinq matchs qu'elle a disputés. L'arrêt de la saison est venu perturber la progression de nos joueuses qui commençaient petit à petit à prendre leur marque avec le nouveau fonctionnement de leur équipe.

LES LOISIRS

Les loisirs quant à elles ont commencé plus tardivement, elles n'auront eu le temps de ne disputer qu'un seul match. Malgré une défaite, le public était au rendez-vous comme en début de saison précédente. Enfin, à la fin des vacances scolaires de la Toussaint, les U9 entraînés par Sabrina Goudet assistée de Maëlle Gibeaud devaient faire leur entrée en compétition. Alors qu'au cours des entraînements, ils avaient pris le temps de découvrir le basket et ses règles, la crise sanitaire les a empêchés de commencer les matchs alors que tous les attendaient avec impatience.

DES MERCIS

Sur ce début de saison, malgré les mesures sanitaires restrictives, nous voulions remercier le public venu assister aux matchs ainsi que les joueurs et joueuses qui se sont prêtés au protocole sanitaire mis en place au sein du club.

Le Notre-Dame Basket Club vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et espère que la saison pourra reprendre en 2021.

ÉTOILE SPORTIVE LANDAISE

Filer balle au pied

La reprise de septembre s'est très bien passée, petits et grands ont été ravis de se retrouver au sein de notre club

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux joueurs dans nos différentes catégories. Malgré le contexte sanitaire le nombre de licenciés a augmenté, nous sommes 194 (113 jeunes et 81 adultes) soit 20 licenciés de plus que la saison dernière.

DE BELLES PERSPECTIVES

L'importance du nombre de jeunes laisse entrevoir de belles années en perspective, la relève est là ! La saison a très bien démarré pour toutes les catégories, tout le monde était content : enfants, parents, seniors et supporters, mais le renforcement sanitaire et le deuxième confinement à la fin du mois d'octobre a signé l'arrêt des compétitions et des activités du club.

NE PAS SUBIR MAIS AGIR

L'équipe dirigeante a profité de cette parenthèse pour se remettre en question, il n'était pas question de subir sans agir ! Les membres du bureau ont souhaité continuer de promouvoir les valeurs du club, garder un lien avec leurs adhérents et mettre en place des actions permettant à la fois d'être présents mais aussi de préserver l'équilibre financier du club.

C'est dans ce contexte que vous avez pu constater les différentes actions mises en place ces dernières semaines et nous continuerons dans les semaines à venir !

Le mot du coach seniors, Loïc Avot

"J'ai tout de suite adhéré au discours fédérateur ainsi qu'aux valeurs humaines développées dans ce club marqué par une forte identité.
Le début de saison est prometteur même si les circonstances sanitaires ne nous permettent pas de faire une évaluation exhaustive. L'ambiance dans le groupe est excellente et c'est le plus important, au-delà des résultats. J'ai découvert également une équipe de dirigeants motivée et déterminée à progresser et valoriser le football des jeunes. Nous allons tous nous retrouver très vite sur et autour des terrains pour vivre notre passion en bonne santé et partager des moments où l'humain et le lien sont si importants."

TOUTE L'ACTUALITÉ DU CLUB

www.facebook.com/eslnddlfoot

L'ESL c'est aussi une boutique en ligne : www.helloasso.com/associations/etoile-sportive-landaise/evenements/boutique-esl

Et pour ceux qui souhaitent une licence :
www.helloasso.com/associations/etoile-sportive-landaise/adhesions/licences-2020-2021
(jusqu'au 31/01/2021)

TENNIS CLUB LANDAIS

Retour gagnant

Depuis le 2 novembre, la situation sanitaire nous a contraints de mettre entre parenthèses les activités sportives du club : ni cours, ni tennis loisirs, ni compétition…

Les dernières annonces gouvernementales ont permis aux enfants de revenir sur le terrain, depuis le 15 décembre, et, pour les adultes, ce sera à partir du 20 janvier. En concertation avec nos enseignants, nous avons réfléchi à la meilleure solution, afin que les adhérents ne soient encore pénalisés, tout en envisageant la possibilité d'un nouveau confinement. Ainsi, puisque le calendrier n'est pas extensible, nous avons décidé de concentrer les cours entre décembre et janvier. Pour ce qui est des adultes, la tendance actuelle ira vers des cours pendant les vacances d'hiver et de Pâques, et si besoin, une prolongation sur fin mai, début juin.

Un éclairage de notre court extérieur en état de fonctionnement aurait ouvert le champ des possibles.

Fin septembre, s'est tenu notre premier tournoi de pétanque Pas moins de trente-six équipes étaient présentes, et la plupart d'entre elles étaient constituées de joueurs licenciés a la FFPJP, et notamment un champion de France cadet de triplette.

Aussi, si l'environnement le permet, nous ambitionnons d'organiser différentes animations jusqu'aux vacances d'été, en espérant la participation du plus grand nombre : plateaux Galaxie Tennis, tournoi des familles ouvert à tous, soirée padel pour les adultes, soirée du club le 17 avril. Contribuer aux événements d'un club, c'est non seulement le faire vivre, mais c'est également montrer votre reconnaissance aux bénévoles qui œuvrent au quotidien !

Le TCL vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2021.

OFFICE CULTUREL LANDAIS

L'OCL change de peau

À l'instar du serpent géant qui laisse sa mue dans la forêt.

Cette association composée de membres élus et non élus vous a fait danser à la fête de la musique pendant plusieurs années et a organisé le cinéma en plein air. Aujourd'hui, vous pouvez en faire partie. C'est le moment de mettre votre nez dans les affaires culturelles. Toutes les bonnes âmes créatives sont les bienvenues pour participer à ce projet de foisonnement artistique.

Si vous avez des questions sur l'OCL, l'accueil des spectacles à domicile ou toute autre initiative, c'est avec plaisir que nous vous rencontrerons à la mairie.

Roland Cros : La Mue, *numéro 6.*

PROJET D'ÉCOLE DIWAN

La pédagogie par immersion et ses avantages

Jouer, apprendre, communiquer, compter, rire, vivreƐ en breton ! Dans les écoles Diwan, les enfants sont baignés dans la langue bretonne. On appelle *immersion* ce bain linguistique quotidien qui permet de devenir bilingue en breton et en français.

Assise sur la culture bretonne, cette maîtrise de deux langues apporte aussi une ouverture culturelle, éveille à la diversité linguistique et nourrit l'ensemble des apprentissages scolaires.

L'IMMERSION POUR DEVENIR LOCUTEUR BILINGUE ACTIF

Le but de l'immersion est de permettre aux élèves de devenir des locuteurs bilingues actifs, c'est-à-dire d'être aussi compétents en breton qu'en français. Cela permet, à l'issue de la scolarité, de rejoindre le cursus de formation souhaité. Les écoles sont sous contrat avec l'Éducation nationale et les élèves de Diwan ont le même programme de français que dans une école monolingue. Grâce à l'immersion, le breton devient un outil pour tous les apprentissages scolaires mais aussi — c'est essentiel — lors des jeux, repas, échanges informels avec les adultes ou entre enfants. Cet ensemble apporte à la langue sa dimension affective.

Parce qu'au XXIe siècle, l'environnement familial et social des familles est principalement francophone, parce que la transmission familiale de la langue bretonne s'est généralement interrompue, l'école est devenue le principal lieu de transmission du breton. Pour répondre à cette situation, Diwan a choisi la méthode de l'immersion. En effet, dans l'apprentissage d'une langue, le temps d'exposition est déterminant. Même si l'école est immersive, le temps maximal d'immersion ne représente qu'une partie minime du temps d'éveil des élèves. Pour un·e petit·e de maternelle, par exemple, c'est 8 % de son temps annuel (740 heures sur 8760).

DÉVELOPPER LES CAPACITÉS LINGUISTIQUES

Enseigner en breton et en français crée un environnement favorable qui permet aux enfants d'avoir des compétences linguistiques que les élèves monolingues n'ont pas. Ils développeront des facilités linguistiques de manière précoce, tel que l'indique le linguiste Claude Hagège : « *L'apprentissage précoce d'une langue [...] incitera l'enfant à acquérir des langues étrangères* ». Cela ouvre les portes du plurilinguisme.

De plus, le breton est un formidable outil d'enseignement grâce à une vaste diversité de sons, qui permettent de stimuler l'éveil dès le plus jeune âge.

UN PROJET D'ÉCOLE DIWAN À NOTRE-DAME-DES-LANDES

L'association Kuzul skoazell Diwan Kernitron-al-Lann a été créée dans le but d'ouvrir une école en langue bretonne dans les environs.

Ce projet vous intéresse ? Écrivez-nous : skoazell.diwan.kernitron@gmail.com

LES P'TITS MARCEL

Ce s'ra mieux en 21

Dans cette période particulière, l'association a malheureusement dû annuler sa traditionnelle boum d'Halloween ainsi qu'une promenade de Noël ouverte à tous, qui devait avoir lieu dans le petit bois à côté de l'école Marcel-Pagnol. Sauf cas exceptionnel, vous pourrez profiter des illuminations et des décorations l'année prochaine.

MOBILISATION INTACTE

Malgré cela l'équipe des P'tits Marcel reste mobilisée pour vous proposer des actions et des événements tout au long de l'année. Après la commande « Bijou » en octobre et la soirée pizza en partenariat avec le Pain des Landes en novembre, l'ensemble des enfants de l'école Marcel-Pagnol a participé à la réalisation de dessins que l'on retrouve sur des torchons et masques personnalisés dans le cadre d'une opération cadeaux de Noël.

Voici en quelques dates les événements à venir :

- dimanche 17 janvier : livraison à domicile de p'tits déjeuner et galette des rois ;
- dimanche 28 mars : carnaval ;
- mercredi 31 mars : commande « bijou » ;
- dimanche 30 mai : livraison à domicile de p'tits déjeuners avec une surprise pour la fête des mamans.

Comme vous le savez nous avons dû stopper la récup papier cette année mais nous étions désireux de poursuivre nos actions éco-responsable. C'est pour cela que nous avons mis en place au sein de l'école Marcel-Pagnol un système de récupération de piles et de cartouches d'imprimante vide. La valorisation de ces dernières étant destinée au financement des projets éducatifs pour nos enfants.

Si vous avez envie de nous rejoindre, nous suivre ou de nous contacter, vous pouvez désormais le faire via notre page Facebook : https://m.facebook.com/lesptitsmarcel/

Bonne et heureuse année à tous.

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Prochaine collecte

La prochaine collecte aura lieu le mercredi 10 février.

Pour le moment, l'inscription en ligne sur le site **efs.link/rdv** reste toujours la règle.

L'entrée de la collecte se fait par la salle Antarès (en bas) et la sortie par la salle Cassiopée (en haut). Si vous rencontrez une difficulté concernant la réservation en ligne, ou si vous avez une question, n'hésitez pas à nous contacter par mail : adsb.nddl@gmail.com

Merci de votre compréhension et restons mobilisés, les réserves sont faibles.

En donnant vous sauvez trois vies... Merci !

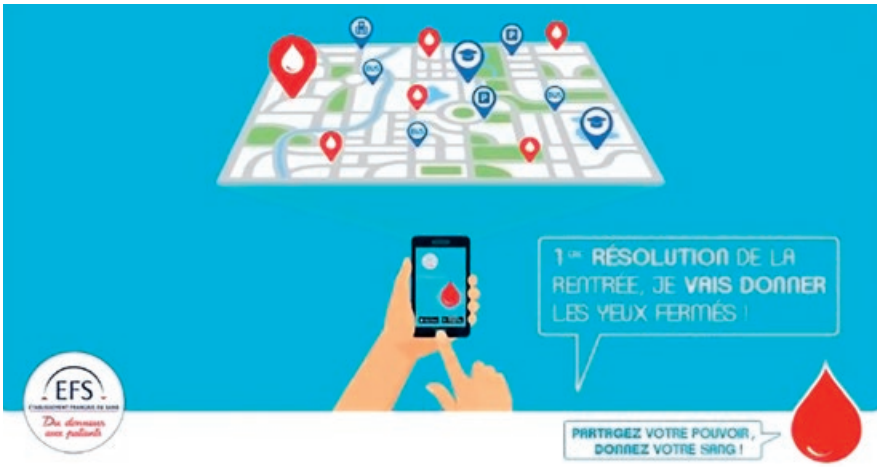

NOTRE-DAME ANIMATION

Là où vivre ses passions

Notre association propose une multitude d'activités pour les enfants et les adultes. On vous en dresse le portrait et on vous invite à transmettre vos envies !

ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SOINS BIEN-ÊTRE

- gymnastique dynamique (cross training), gymnastique douce, Pilates, yoga, qi gong, randonnées pédestres, jeux ludo-sportifs…
- méditation d'Osho, libération des cuirasses, réflexologie plantaire, sophrologie, automassage chinois…

Que voudriez-vous ou proposeriez-vous pour compléter et diversifier cette offre ?

ACTIVITÉS MUSICALES

Réduites aux cours de piano cette saison (après avoir proposé ces dernières années éveil musical, guitare, accordéon, batterie, djembé, violon…).

Y a-t-il des musiciens susceptibles de réfléchir avec nous sur de nouvelles propositions pour étoffer l'offre ? (cours semi-collectifs, collectifs, formation de groupes de musiciens déjà initiés…) ?

ACTIVITÉS ARTISANALES ET DE LOISIRS CRÉATIFS

- matériaux souples (trico'thé, broderie créative, couture création, couture plaisir, cuir, surjeteuse, micro-macramé…)
- animation autour de l'alimentation (sortie champignons, dégustation de vins…)
- créations : sculpture sur stéatite, lampe design, pâte polymère…
- nouveautés : huiles essentielles, fabriquer ses cosmétiques, rempailler/relooker une chaise avec du tissu…
- balade artistique à Nantes

Vous aussi vous pouvez venir partager vos passions et vos savoir-faire

ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS

Jeux ludosportifs, cours de musique, découvertes (pâte polymère, produit cosmétique…)

Quel créneau horaire peut-on proposer pour les enfants : le soir après l'école, pendant les vacances ?

Et le confinement ?

- avant le 30 octobre, des activités « découverte » ont pu avoir lieu, comme la sortie champignon et l'initiation aux huiles essentielles ;
- des activités sont proposées en visio et nos professeurs gardent au maximum le lien avec les adhérents ;
- nous maintenons les salaires de nos intervenants comme au précédent confinement. Un choix guidé par la solidarité, une valeur chère à notre association ;
- nous proposons un « défi confinement » avec une recette gourmande et une activité créative à réaliser. **Envie de participer ? Écrivez-nous à ndanim@free.fr.**

Répondez à notre questionnaire en ligne !

S'investir dans l'association en échangeant sur vos envies pour vous et vos enfants, c'est possible. **Rendez-vous directement sur notre site pour nous partager vos besoins et vos remarques : ndanim@free.fr**

Vous pouvez aussi prendre contact avec les responsables d'activités :

- broderie, leçon de points, macramé : Marie-Anne Dulain / 02 40 57 22 09
- cosmétiques, sculpture, huiles essentielles, réflexologie, automassage : Gwennig Duigou / 06 52 16 26 49
- couture plaisir, surjeteuse : Magalie Bigot / 09 83 09 26 22
- couture création, pâte polymère, lampe : Géraldine Dulain / 02 40 57 29 78
- gym, cross-training, yoga, randos : Francine Léon / 02 40 57 28 02
- jeux ludo-sportifs, vins, Pilates : Virginie Crepel / 06 01 79 94 20
- musique, sortie à Nantes, méditation : Sylvie Lailler / 02 40 57 21 02
- qi gong : Fabienne Le Claire / 02 40 57 25 59
- sortie champignons, rempaillage : Marie-Claude Le Corre / 02 40 57 22 60
- trico'thé, cuir, sophrologie : Roselyne Lapresle / 02 40 57 23 02

COMPAGNIE GULLIVER

Reprise des festivités

En espérant en avoir terminé avec l'épidémie, la compagnie Gulliver vous donne rendez-vous les 2, 3 et 4 mars pour son festival jeune public *En sortant de l'école*.

LE PLAISIR DES LILLIPUTIENS

Pour la troisième année consécutive, des artistes de la région mettront tout leur cœur au plaisir des lilliputiens ! Nous attendons un public heureux de retrouver le chemin de la fantaisie, de l'originalité et de la poésie. Nous comptons sur votre solidarité à l'égard du monde de la culture pour venir soutenir les artistes toujours désireux d'enchanter le monde à leurs manières.
Cette édition devrait donner le jour à deux séances supplémentaires pour les bouts de chou de moins de trois ans. Ils pourront assister à la folle épopée d'escargots qui vont à l'enterrement d'une feuille morte…

ESPIÈGLINSOLITE

À ce jour, la programmation du festival n'étant pas encore bouclée, nous ne pouvons vous en dire davantage sur son contenu qui sera résolument tourné vers l'insolite et l'espièglerie, le mélange des disciplines et un rapport chaleureux avec le public afin de provoquer des émotions uniques et des souvenirs en pagaille.

TARIF

- **pour les plus jeunes**
  Séances à 10 h 30 les 3 et 4 mars / tarif : 3 €.
  Réservation conseillée car jauge limitée
- **de 3 à 103 ans**
  Séances à 14 h 30 les 2, 3, et 4 mars / tarif : 6 €
- Pour les plus curieux, un « pas'spartou » à 10 euros vous permettra de voir tous les spectacles.

Renseignements et réservations
compagniegulliver@yahoo.fr
06 17 89 63 13

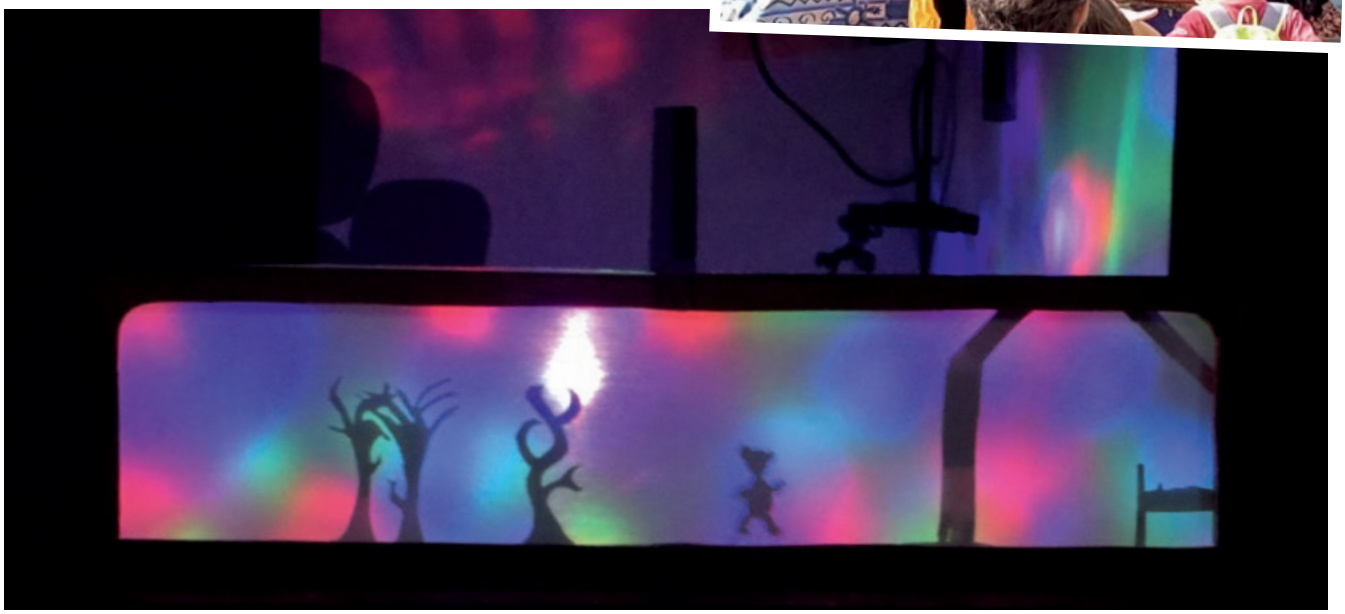

LANDES'ART

Crédit photo : © Darlène

Crédit photo : © Darlène

Le corps et l'esprit

***« Le corps et l'esprit sont très étroitement connectés… »* L'un et l'autre sont aussi indissociables que les pensées et les émotions, explique le psychiatre Christophe André.**

Apprendre à gérer ces interactions nous permet d'améliorer notre santé. Or en cette année 2020, le corps et l'esprit ont souffert…

LE THÈME 2021

Pour 2021, nous vous invitons à réfléchir au rapport corps et esprit. L'objectif est de s'exprimer sur cette année 2020 lié au COVID-19. Perdre sa liberté, ne plus nourrir son esprit par des activités culturelles, quelles qu'elles soient. En 2020, la CCEG, avec Loona Sire et Marion Cicéron, a planché sur le thème animal/humain avec des groupes scolaires sans pouvoir concrétiser ces ateliers. Nous les retrouverons en 2021 sur ces mêmes ateliers. Deux classes des écoles de la commune participeront également au projet 2021.

ÉDITION 2020 : ENCORE DU PARTAGE

Nous ne pouvons encore que remercier les artistes qui nous ont accompagné sur l'édition 2020. Un projet monté en deux mois. Remercions également les nombreux visiteurs venus respirer sur le parcours, l'une des rares manifestions maintenue en Loire-Atlantique, gratuite et en libre d'accès. Mais sachez que le vandalisme est épuisant, jusqu'à ce qu'une nouvelle fois un artiste jette l'éponge car vandalisé deux fois en une semaine.

Remercions également la Communauté de communes Erdre et Gesvres, la mairie de Notre-Dame-des-Landes, la CAF, le Conseil départemental de Loire-Atlantique et le Conseil régional des Pays de la Loire.

Remercions enfin les médias : *Ouest-France*, *L'Éclaireur*, *France 3*, *Les Grigris de Sophie*.

UN APPEL

Nous recherchons des bénévoles pour l'entretien et étoffer le bureau.

DATES À RETENIR

- dimanche 30 mai : atelier intergénérationnel ;
- dimanche 27 juin : inauguration du Landes'art.

Notre actualité sur www.facebook.com/LandesArt
Renseignements : contact@landesart.org

CLIC / SANTÉ

Sportez-vous bien et devenez animateur sportif bénévole

Nous avons souvent évoqué l'importance du sport pour les seniors, mais savez-vous que vous pouvez pratiquer votre sport et ou une activité de loisirs en étant animateur bénévole ?

Avec la Fédération française de la retraite sportive des Pays de la Loire, les activités sont animées par des seniors bénévoles, titulaires d'un diplôme fédéral. Aujourd'hui le comité Pays de la Loire de cette fédération recrute ! Vous avez plus de 50 ans, vous êtes un ancien pongiste, un bon marcheur, vous pratiquez la natation, la gym douce ou une autre activité, cette annonce est pour vous ! Découvrez un concept unique en France : le Sport senior santé® en rejoignant une équipe dirigeante ou en devenant, après une formation, gratuite, animateur fédéral de l'activité de votre choix.

Plus d'infos et liste des clubs et activités sur www.corers-pdl.fr

Dès 60 ans, adoptez les bons réflexes avec les ateliers Vitalité

D'après une récente étude, six Français sur dix se disent inquiets par le vieillissement mais près de 70 % d'entre eux ne l'anticipent pas (Ifop-Synerpa 2017).

Il est pourtant possible d'agir dans plusieurs domaines pour préserver son capital santé, et mieux appréhender les changements liés à l'avancée en âge.

Dans le cadre de ses actions de prévention, la Mutualité sociale agricole Loire-Atlantique-Vendée met en place un cycle de six ateliers Vitalité sur la commune de Treillières en partenariat avec la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres et de la Région de Blain.

À travers des thèmes comme la place des seniors dans la société, la nutrition, le bien-être ou le logement, ces ateliers nous invitent à questionner nos représentations et à identifier les points clés à prendre en compte pour préparer son vieillissement afin de rester acteur de son bien-être et de sa santé.

EN PRATIQUE

- dates des ateliers Vitalité de Treillières : jeudis 18, 25 février, 11, 18, 25 mars et 1er avril 2021, de 9 h 30 à 12 h ;
- salle des Genêts, rue de la Mairie à Treillières ;
- l'inscription est obligatoire. Date limite des inscriptions : 11 février 2021 ;
- toute personne à partir de 60 ans peut s'inscrire, quel que soit son régime de sécurité sociale ;
- tarif : 20 euros pour l'ensemble du cycle.

RENSEIGNEMENT & INSCRIPTION

Pôle Prévention MSA :
02 40 41 30 83
prevention_sante.blf@msa44-85.msa.fr

Faites un P.I.E.D de nez aux chutes !

La prévention des chutes des seniors est une préoccupation de santé publique et un véritable enjeu de société car les chutes sont les premières responsables de la perte d'autonomie et de l'hospitalisation des plus de 65 ans. Dans le cadre du programme national de santé publique Bien vieillir du ministère de la Santé, le CLIC d'Erdre & Gesvres et de la Région de Blain s'associe au Comité régional sports pour tous Pays de la Loire et à la Mutualité française pour vous proposer le Programme intégré d'équilibre dynamique (PIED) pour la prévention des chutes chez les seniors*.
Un programme de douze séances d'1 h 30 chacune, qui s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, quel que soit leur régime de protection sociale. Ces séances, animées par un professionnel, rassemblent 10 à 15 personnes qui s'engagent à suivre le cycle complet. À noter qu'un certificat médical pour la pratique de l'activité physique est fortement conseillé.
Vous avez déjà fait une chute ou craignez de chuter ? Vous souhaitez préserver votre mobilité et votre autonomie ? Vous voulez améliorer votre équilibre ? Ce programme s'adresse à vous !

Rendez-vous tous les jeudis du 14 janvier au 15 avril - 14 h 30 à 16 h - Vigneux-de-Bretagne.
Renseignements et inscription :
B. Walsh au 06 46 89 81 53

**Financé par les caisses de retraite. Licence à prendre sur place : 10 €.*

CARTE DES INITIATIVES SOLIDAIRES EN ERDRE ET GESVRES

Agilité, solidarité et proximité !

Click&collect, vente à emporter pour les restaurateurs, déploiement des marketplaces pour les petits commerces : les dirigeants inventent et font preuve d'une grande agilité pour faire vivre leurs entreprises. Le Conseil de développement, avec l'appui de la CCEG, a décidé de soutenir ces initiatives en élargissant la carte du même nom.

En effet, jusqu'à présent la carte des initiatives ne recensait que les initiatives solidaires et les producteurs locaux. La carte s'ouvre désormais aux restaurateurs, commerçants, producteurs, artisans de bouche pour permettre à chacun de se faire connaître. L'objectif : faire le lien non seulement entre les salariés qui travaillent et les restaurateurs proposant des plats à emporter le midi, mais aussi le lien entre les habitants et les commerçants pour favoriser l'achat de proximité par le *click&collect*.

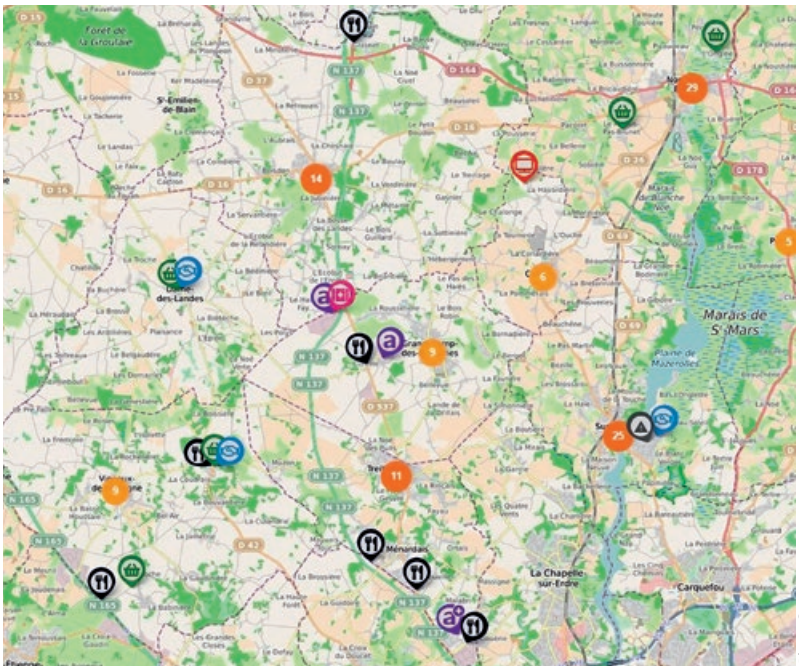

Photo Gogocarto

Découvrir la carte :
infoscoviderdreetgesvres.gogocarto.fr

Carte des initiatives solidaires : infoscoviderdreetgesvres.gogocarto.fr / **Courriel** : conseil.developpement@cceg.fr

SOLIDARITÉ

Don de bois de chauffage

Le Syndicat mixte centre nord atlantique (SMCNA) donne du bois de chauffage d'essences variées (chêne, peuplier, résineux), avec une majorité de résineux nécessitant un ramonage fréquent (minimum deux fois par an). Les billes (coupées mais non fendues) sont à venir chercher sur le site des Brieulles à Treffieux.

Si vous êtes intéressé·e·s, **contacter Suzanne Monneau au 06 59 45 47 19** aux horaires de bureau du lundi au jeudi de 9 h à 17 h 30 et le vendredi matin de 9 h à 12 h 30 ou par mail à **biodechets@smcna.fr**

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Donnez une seconde vie aux objets

Vous disposez d'objets **en bon état** dont vous n'avez plus l'utilité : vaisselle, livres, décoration, outillage, meubles, appareils électriques, jouets et puériculture… Ne les jetez plus, ces objets peuvent avoir une seconde vie grâce à la Recyclerie nord-atlantique. En effet, ces objets sont collectés, triés, valorisés et remis en vente dans les boutiques solidaires de la Recyclerie à Nort-sur-Erdre, Blain, Savenay, et Dréfféac.

LES BOUTIQUES SOLIDAIRES

- Nort-sur-Erdre : 3 rue de l'Océan – 02 40 93 22 08
recyclerie.nortsurerdre@gmail.com
- Pour les autres boutiques, plus d'infos sur recyclerienordatlantique.org

AUTRES POSSIBILITÉS POUR DÉPOSER VOS OBJETS

- Dans les déchèteries de Grandchamp-des-Fontaines et Vigneux-de-Bretagne aux horaires d'ouverture habituels. L'agent d'accueil vous conseillera.
- Dans les déchèteries de Nort-sur-Erdre et Sucé-sur-Erdre lors de jours dédiés. Afin d'améliorer la collecte et expliquer quels objets pourront le plus répondre à des besoins et donc être proposés à la vente dans les boutiques, des agents valoristes de la Recyclerie seront présents un à deux jours par mois pour vous conseiller et collecter les objets. Prochaines dates de collecte de 9 h 30 à 12 h et 14 h à 16 h : à Nort sur Erdre, vendredis 29 janvier et 26 février ; à Sucé-sur-Erdre, samedis 30 janvier et 27 février.

Retrouvez les autres dates sur www.cceg.fr

En raison de vandalisme récurrent, les dépôts ne sont plus acceptés sur les déchèteries de Notre-Dame-des-Landes et Petit-Mars jusqu'à nouvel ordre.

ÉCONOMIE

Les entreprises pendant la Covid mais surtout après…

Les confinements auront fortement impacté la santé de nos entreprises, toutes bousculées par des fermetures imposées ou du télétravail à mettre en place dans l'urgence et rencontrant malheureusement pour la plupart un chiffre d'affaires en baisse.

DES AIDES FINANCIÈRES

La CCEG soutient les entreprises à travers les aides financières territoriales :

- le Fonds territorial résilience, instauré par la Région Pays de La Loire, évolue à partir du 1er décembre. Il s'ouvre aux entreprises jusqu'à 50 salariés avec 10 M€ de chiffre d'affaires annuel et sera actif jusqu'au 30/09/21. Ce dispositif de soutien aux entreprises correspond à des avances remboursables à taux zéro. La CCEG contribue à hauteur de 250 000 €.
- dégrèvement de la CFE (cotisation foncière des entreprises) en 2020 pour les 180 TPE et PME du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture et de l'évènementiel implantées sur la CCEG. Celles-ci ne paieront qu'un tiers de la CFE, les deux autres tiers étant pris en charge par la CCEG et l'État.

UN BAROMÈTRE LOCAL

La CCEG a souhaité également créer un baromètre local en partenariat avec l'Agence d'urbanisme de la région Nantaise sur une année, afin de constater les effets locaux de la crise sanitaire sur la CCEG. La prudence est de mise avec des secteurs d'activité et des entreprises qui seront inégalement exposés. En effet qui soutient le dirigeant qui se sent isolé, qui voit sa structure vaciller, son carnet de commandes se vider et ses salariés craindre pour leur emploi ? Pour ce faire la CCEG a créé un groupe d'environ soixante entreprises représentatives de la diversité économique du territoire, le but étant d'interroger trimestriellement les dirigeants afin de connaître la situation économique sur la CCEG et de les fédérer sur des actions. Un suivi des indicateurs statistiques et de l'emploi à travers ce baromètre trimestriel auprès des entreprises locales permettra de renforcer la résilience auprès des acteurs économiques et constituera une connaissance des impacts réels sur notre tissu économique.

Votre entreprise rencontre des difficultés et vous souhaitez être accompagné ? Contactez la Direction du développement économique et de l'emploi : economie@cceg.fr / 02 40 12 32 91.

GESTION DES DÉCHETS

Simplification du tri et changement du jour de collecte

À partir du 4 janvier, le tri des emballages devient plus simple pour les habitants d'Erdre & Gesvres.

Plus de questions à se poser, tous les emballages pourront être triés. De nouvelles consignes qui s'accompagnent d'un changement de jour et d'horaires de collecte sur la plupart des communes du territoire.

Les habitants pourront déposer dans leur contenant de tri habituel, non seulement les bouteilles et flacons en plastique, aux côtés des emballages en métal, et en carton, mais aussi tous les emballages en plastique. Une simplification indispensable pour recycler plus, notamment les emballages en plastique comme les pots de yaourt, barquettes en plastique et polystyrène et films (protection de journal, pack d'eau ou de lait…).

Ces nouvelles consignes de tri répondent à la fois à la loi[1] qui entend simplifier et harmoniser les règles de tri des déchets sur tout le territoire national, mais aussi aux ambitions de la CCEG à travers sa politique de développement durable.

1. Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, adoptée en août 2015.

MODIFICATION DES JOURS ET DES HORAIRES DE COLLECTE

Circuit de collecte optimisé, jour de collecte modifié ! Les circuits de collecte nécessitent en effet d'être rééquilibrés du fait de ces changements de consignes de tri et de l'augmentation de la population sur Erdre & Gesvres. Le jour de collecte et les horaires changeront donc dans la plupart des secteurs à partir du 4 janvier 2021.

Pour connaître son jour de collecte et tout savoir sur les nouvelles consignes de tri, chacun pourra se référer au calendrier et au mémo tri qui seront envoyés dans tous les foyers d'ici fin décembre. Dans tous les cas, un prérequis demeure indispensable : il importe dans chaque maison de bien trier et de sortir ses sacs jaunes et son bac d'ordures ménagères la veille au soir !

Plus d'infos sur la gestion des déchets : www.cceg.fr service Prévention et gestion des déchets : dechets@cceg.fr / 02 28 02 28 10

CULTURE

Photo Anne-Laure Chauvet

L'œil boit, la bouche écoute

Goûter lecture avec la compagnie À la tombée des nues

Découvrez le goûter littéraire, qui est à la lecture ce qu'Aya Nakamura est aux Kids United, ce que le *cheese-cake* est au gâteau au yaourt, ce que J.K. Rowling est à *Oui-Oui* ! Pendant une heure, vous pourrez y entendre roman, chanson, théâtre, poésie ou carte postale de mamie. Vous pourrez rire, pleurer, chanter, vous indigner ou dormir. Des comédiennes donnent voix à des textes et chansons, de styles et d'époques variés. Ils ont tous un point commun : la question du genre y est centrale. Histoires de vie, expériences douloureuses ou joyeuses : des textes comme autant de reflets de notre société. Venez faire du bien à vos oreilles lors de cette agréable pause goûter !
À partir de 7 ans. Dim. 24 janvier à 15 h, salle Cassiopée à Notre-Dame-des-Landes. Durée : 1 h 15. Tarif : 5 €

Infos et réservations : 02 28 02 22 52
www.hors-saison.fr

LECTURE PUBLIQUE

Une carte unique et gratuite

Empruntez dans onze bibliothèques et médiathèques d'Erdre & Gesvres

Depuis septembre 2019, tous les habitants d'Erdre & Gesvres, petits et grands, lecteurs, cinéphiles, joueurs ou simples curieux peuvent emprunter gratuitement dans n'importe laquelle des onze bibliothèques et médiathèques du territoire[1] grâce à la **Carte unique**. Lire le journal, écouter de la musique, regarder des dessins animés ou des films, lire un roman ou de la poésie, découvrir des artistes, tester de nouveaux jeux… la Carte Unique vous permet d'emprunter jusqu'à quinze médias[2] pendant trois semaines !
Une sélection de livres numériques téléchargeables
Envie de lire encore plus ? Difficile de se déplacer en bibliothèque ? Nous vous proposons d'emprunter des livres numériques à télécharger depuis chez vous sur une tablette, une liseuse ou un ordinateur. Romans, policiers, BD, mangas, livres pour la jeunesse, guides touristiques… faites votre choix parmi plus de deux cents titres !

Plus d'information : www.livreetlecture-cceg.net

1. Casson, Les Touches, Fay-de-Bretagne, Grandchamp-des-Fontaines, Héric, Notre-Dame-des-Landes, Petit Mars, Saint-Mars-du-Désert, Sucé-sur-Erdre, Treillières, Vigneux-de-Bretagne. Attention, Nort-sur-Erdre ne fait pas partie du dispositif Carte unique.
2. 10 documents imprimés, 2 DVD, 2 CD et 1 jeu (dans la limite des documents disponibles dans la structure).

CULTURE

Retour sur le Tout Petit Festival

Clap de fin sur la dixième édition du Tout Petit Festival ! Quelles formidables retrouvailles entre les spectateurs et les artistes ! Dans un contexte sanitaire complexe, le Tout petit festival a pu dérouler une édition festive et joyeuse pour retrouver tout le plaisir de partager les émotions du spectacle vivant dès le plus jeune âge. Un grand merci aux compagnies, aux techniciens, aux équipes d'accueil et aux spectateurs venus si nombreux avec plus de 3 200 billets vendus ! Et bravo à tous les artistes qui ont multiplié les lieux de rencontres, pour aller jouer dans les parcs et jardins, dans la rue, dans les salles de spectacles, dans les maisons de l'enfance comme les maisons de retraite… et même au bord de la piscine pour rendre visite aux bébés-nageurs ! Des moments forts et importants pour la vitalité culturelle du territoire et la « santé culturelle » de chacun, comme a pu l'expliquer Sophie Marinopoulos, invitée pour l'ouverture du festival. Rendez-vous en 2022 et en attendant, les spectacles continuent avec Hors-Saison, Les Échappées culturelles en Erdre & Gesvres.

www.hors-saison.fr

SOLIDARITÉ

Atre / La Caisse à outils 44

En 2021, notre association se lance dans une grande réflexion pour développer de nouvelles activités sur le territoire, avec le souci d'être utile et d'apporter des solutions à ses habitants et ses acteurs économiques.

En 2020, ATRE – Association des travailleurs à la recherche d'un emploi – a réalisé près de 20 000 heures de travail malgré un contexte économique et sanitaire très complexe. Nos 85 salariés ont assuré leurs missions avec sérieux et application chez plus de 250 clients ! Plus d'une trentaine de salariés ont retrouvé un emploi ou une formation avec l'aide de notre accompagnatrice socioprofessionnelle.

NOS MISSIONS

Nous intervenons principalement sur des missions de nettoyage de locaux, bâtiment (peinture, bardage, entretien…), entretien d'espaces verts, ménage, repassage, restauration scolaire, animation périscolaire, aide au déménagement… Nous étudions toutes les demandes de mise à disposition car nos salariés ont des compétences très diverses et nous pouvons les former si besoin. Si les clients n'ont pas le matériel adapté pour l'intervention des salariés de ATRE (par exemple en espaces verts), ils peuvent le louer auprès de La Caisse à outils 44.

NOUVELLES ACTIVITÉS

En 2021, notre association envisage de développer de nouvelles activités sur le territoire. N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez en savoir plus ou si vous avez envie de nous rejoindre !

ACCOMPAGNEMENT

Vous recherchez un emploi depuis bien trop longtemps ? Vous n'y arrivez pas seul ? ATRE est là pour vous accompagner : vous travaillez sur différentes missions et, en même temps, nous vous aidons à trouver une formation ou un emploi durable. Particuliers, entreprises, associations, collectivités : vous recherchez du personnel ? Un simple coup de fil suffit !

Association ATRE
11 boulevard de la Résistance - 44130 Blain
02 40 79 19 88 / accueil@atre44.com - www.atre44.com

ÉNERGIE

Gare aux coupures en hiver

La crise sanitaire a eu un impact sur les maintenances et arrêts pour rechargement de combustible sur les centrales nucléaires. Le manque de personnel lors du premier confinement, la baisse de la consommation d'électricité avec une chute de consommation ont en effet reporté des arrêts de centrales initialement prévus cet été, en plein hiver, période de forte demande. L'entreprise RTE a déjà communiqué sur le risque de coupure cet hiver et appelle aux gestes citoyens pour modérer la consommation, notamment en période de pic de consommation.
Limiter les pics de consommation cet hiver, au-delà du maintien du confort de chacun, c'est s'assurer que les sites sensibles soit alimentés de façon optimale, notamment les centres hospitaliers, en forte tension depuis le début de l'année.
De plus, les pics de consommation sont fortement carbonés, donc nuisibles aux objectifs de réduction des gaz à effet de serre.

RESTER VIGILANT

Nous vous appelons donc à la plus grande vigilance quant à votre consommation électrique cet hiver 2020-2021, en particulier autour du créneau 19 h–21 h. Les cycles de machine à laver, de lave-vaisselle, ou autres machines programmables, peuvent être différés pendant la nuit.

Maîtriser votre consommation électrique cet hiver sera un geste citoyen et écologique.

ADMINISTRATION FISCALE

Les services restent mobilisés

Malgré la Covid-19, la Direction régionale des finances publiques (DGFIP) des Pays de la Loire et du département de Loire-Atlantique répond de façon personnalisée aux usagers.

POSER DES QUESTIONS

Dans le contexte sanitaire actuel, les services de la DGFIP sont mobilisés pour répondre de façon personnalisée aux usagers sans qu'ils n'aient à se déplacer. Ainsi, vous pouvez joindre les services :

- par la **messagerie** de votre espace personnel sur le site des impôts impots.gouv.fr ;
- par **la plateforme téléphonique au 0809 401 401** du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h ;
- en **contactant le service des impôts** dont vous dépendez (numéro indiqué sur votre déclaration de revenus) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

PRENDRE RENDEZ-VOUS

Des rendez-vous peuvent aussi être obtenus, lorsque les questions posées le nécessitent. Si vous souhaitez obtenir un rendez-vous, vous pouvez le prendre directement en ligne sur votre espace personnel sur impots.gouv.fr (rubrique « Mes contacts ») et choisir un créneau horaire sur lequel un agent des Finances publiques vous contactera.

Si vous **n'avez pas accès à internet ou avez des difficultés avec l'outil informatique**, vous pouvez également :

- appeler le numéro 0809 401 401 ou leur service des impôts de rattachement ;
- remplir une fiche contact mise à disposition devant tous les centres des Finances publiques et à déposer sur place afin que les agents des Finances publiques vous rappellent.

Par ailleurs, il est rappelé que les usagers peuvent payer leurs impôts (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière, …) dans la limite de 300 € en espèces et carte bancaire, la plupart de leurs factures de produits locaux (cantine, crèches …) ou d'établissements publics de santé ainsi que leurs amendes en se rendant auprès d'un buraliste agréé Française des jeux (FDJ).

FORMATION

Prépa rebond

Trouvez un parcours adapté à votre situation, avec des périodes d'expérimentation, des temps d'auto-formation et un suivi personnalisé, l'accompagnement étant au cœur de ce dispositif.

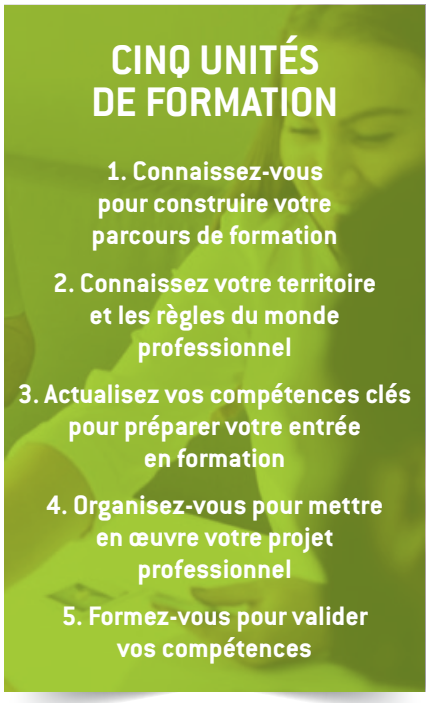

Rejoignez la formation Prépa rebond : un rythme hebdomadaire de 31,5 heures à 35 heures ; un financement par la Région des Pays de la Loire ou par Pôle emploi. Aucune participation financière aux frais pédagogiques n'est demandée aux stagiaires. Une rémunération est proposée selon la législation en vigueur.

TRAVAILLER UN PROJET PROFESSIONNEL

- test de personnalité, intérêt professionnel… ;
- découverte métier et rencontre de professionnels ;
- analyse des compétences Plan d'action.

DÉCOUVRIR DES ENVIRONNEMENTS PROFESSIONNELS

- stages, plateaux techniques enquêtes métiers ;
- visites d'entreprise, de salons de l'emploi ;
- développer des compétences transversales.

STAGES, PLATEAUX TECHNIQUES

- mise en œuvre d'un projet collectif ;
- remise à niveau : mathématique, français et informatique.

SE FORMER À UN MÉTIER

- formation qualifiante ou certifiante en alternance ou en continu.

Contact : 02 40 88 19 40

État civil

NAISSANCES 2020

- Raphaël CHAGNEAU, né le 8 janvier, 2 impasse des Piverts
- Éléonore CHUPAU, née le 4 février, 8 la Croix-Rouge
- Esmée LELIEVRE-RUELLET, née le 15 février, La Haie
- Charlie LEROUX, né le 5 février, 19 rue des Bouvreuils
- Thaïs BUSSON, née le 21 février, 4 impasse du Héron cendré
- Lupita GUILLOUZIC MERIEN, née le 26 février, Les Rochettes-L'épine
- Yaélis MAILLARD, né le 24 avril, 40 L'Épine
- Paloma PRAUD, née le 12 juillet, La Gérauderie
- Agathe MARTIN, née le 24 juillet, 12 Le Longduc
- Nolé PINEAU, né le 19 août, 8 rue de la Comète
- Evan GUILLOUX, né le 3 septembre, Beaulieu
- Éline TESSIER, née le 17 septembre, 16 rue de la Belle-Étoile
- Louison TESSIER, née le 17 septembre, 16 rue de la Belle-Étoile
- Nino DROUET, né le 20 septembre, Le Brosseau
- Joseph LOIRET, né le 20 septembre, 6 Bis, La Croix-Rouge
- Anaé PREVOT LELIÈVRE, née le 21 septembre, 2 bis, rue des Bouvreuils
- Martin VAILLANT, né le 7 octobre, 18 le Brédeloup
- Joseph BOUYNEAU, né le 23 octobre, 13 La Buchère
- Morgann BUGEL, né le 27 octobre, 25 rue de la Vieille-Forge

- Émie SABLÉ, née le 14 novembre, La Troche
- Isaac DOS SANTOS COSTA RODRIGUES, né le 16 novembre, 6 rue du Geai des Chênes
- Élior RENOUX, née le 30 novembre, 1, rue du Buant Jaune
- Élia LEBRETON, née le 9 décembre, 3 la Prise Bréhaut
- Logan AUPETIT, né le 10 décembre, 4 le Bredeloup

MARIAGES 2020

- Édouard DUPONT et Delphine LE GARREC, mariés le 27 juin
- Samuel FRESNEAU et Ophélie BIORET, mariés le 4 juillet
- Christophe CONVENANT et Emmanuelle HÉCAUD, mariés le 11 juillet
- Benjamin BLANCHO et Justine BRITZ, mariés le 4 septembre

DÉCÈS 2020

- Jean Claude LEGOUX, décédé le 21 janvier à Nantes
- André, Pierre, Marie, Raymond LELIÈVRE, décédé le 28 janvier à Guérande
- Nicolas, Claude, Lucien GERMAIN, décédé le 21 février à Nantes
- Roger ERRAUD décédé le 30 avril à Notre-Dame-des-Landes
- Rosiane ANDRIAMPENO née RAKOTOMALALA décédée le 21 mai à Saint-Herblain
- Guillaume LEGOUX décédé le 23 mai à Notre-Dame-des-Landes
- Luc GUILLARD décédé le 10 juin à Saint-Herblain
- Maurice MÉNORET, décédé le 5 septembre à Blain
- Roger MÉNORET, décédé le 23 septembre à Nantes
- Marie KLEIN née SIMON, décédée le 7 novembre à Saint-Herblain

RECENSEMENT

La population légale de Notre-Dame-des-Landes au 1er janvier 2021 est de 2 248 habitants.

(source INSEE)

Artisans, commerçants et services

AGRICULTURE

- CUMA LA LANDAISE 06 74 16 39 51
  L'Alaska

AIDE À LA PERSONNE

- Service à la personne 06 17 31 06 42
  Clair et net - La Primaudière
- Entreprise de nettoyage 06 60 67 29 02
  D.I. PROPRETÉ - 20 rue l'Épine

ALIMENTATION

- Boucherie charcuterie alimentation 02 40 57 23 34
  Stéphane GILLAIZEAU - 30 place de l'Église
- Boulangerie-pâtisserie 02 40 57 28 56
  LE PAIN DES LANDES - 2 rue de Nantes
- Chèvrerie - CHÈVRERIE DE L'ÉPINE - 31 L'Épine 02 40 07 55
- Presse de fruits 06 72 28 77 56
  MOUVIPRESS - Breilvin - contact@mouvipress.fr
- Produits locaux / vrac ..... ouverture février 2021
  ÉKITÉ - 3 rue de Nantes - ekite.fr

BANQUES

- CRÉDIT AGRICOLE ..... Point vert au café-tabac
- CRÉDIT MUTUEL .... Point vert à l'épicerie et à la boulangerie
- LA BANQUE POSTALE ..... 8 rue Pierre-Civel

BAR - RESTAURATION

- BAR TABAC PRESSE DES LANDES 02 40 57 23 25
  4 place de l'Église

BÂTIMENT

- Artisan maçon 02 40 57 24 71
  Yvonnick BOISSEAU - La Guitonnière
- Artisan Maçon 06 72 72 07 23
  MH MAÇONNERIE - 14 Le Haut-Bredeloup
- Artisan Maçon 06 35 17 77 04
  Johann OLLIVIER - La Goussais
- Artisan peintre 02 40 57 26 75
  Stéphane BOCHET - Le Breil
- Artisan peintre 06 59 91 11 35
  LJN PEINTURE – Versailles
- Artisan plombier chauffagiste 06 75 62 18 84
  Jean-Yves PIERUCCI
- Charpente lamellé-collé 02 53 78 00 95
  SARL LE BRAS - La Gérauderie
- Chauffage entretien gaz et fuel 06 98 65 06 19
  OFG - La Gare
- Couvreur 06 46 29 18 53
  Vincent GUILLEMOT - 26 place de l'Église
- Cuisines, sols peinture 06 52 40 47 89
  J'AIME MA MAISON - 1 rue du Bruant-Jaune
- Électricité 06 44 90 42 47
  TOUT ÉLEC CFA - 10 rue des Engoulevents
- Menuisier, plaquiste et isolation 06 28 34 91 29
  SGMI – La Moulinière
- Peinture 06 26 80 09 23
  À L'EAU PEINTURE - La Brétèche
- Peinture, parquet, mobilier 07 63 18 68 23
  MARTIN FINITION - 22 rue de la Belle Étoile
- Plomberie sanitaires isolation carrelage 06 32 07 70 62
  AMF RÉNOV - La Primaudière
- Pose de clôture maçonnerie aménagement 06 60 28 19 79
  SARL CMA - La Gérauderie
- Rénovation réagencement 02 40 57 29 21
  CT2R Habitation - 42 L'Épine
- Rénovation décoration 06 63 51 41 76
  FRICOD - Le Pont-à-l'Âne
- Toiture, zinguerie, serrurerie, sécurité, nettoyage 02 72 20 40 82
  Inter services – La Gare

BROCANTE

- Brocante / débarras 06 79 84 68 67
  ABSOLU DÉBARRAS - Les Ardillières

CARTON - OBJETS ET MOBILIER

- La Marchande de cartes postales 06 18 39 01 62
  Anne-Françoise LOLLICHON - La Gare

COIFFURE

- BÉATRICE COIFFURE MIXTE 02 40 57 29 22
  Béatrice RENOUX - 32 place de l'Église
- Coiffure à domicile 06 25 62 07 43
  MARILYNE COIFF' - Maryline HEQUET

COMMERCES AMBULANTS

- Artisan charcutier traiteur 09 86 33 10 14
  Sébastien BELLAY - jeudi de 15 h 30 à 19 h 30
- Huîtres bretonnes ..... dimanche matin
  Quentin LENEVEU et Sébastien LACHAMBRE

COMMUNICATION

- Communication, sites internet 06 24 95 10 62
  L'ORANGE CARRÉ - La Madeleine
- Location diffusion sonore 06 87 83 06 57
  SOUND EVENT - Jérôme Noël

ÉDUCATEUR CANIN

- À domicile 06 11 01 03 75
  PSYCANIN - Le Brosseau

GARAGE AUTOMOBILE

- GARAGE DES LANDES - 22 rue de Nantes 02 40 57 20 33

GÎTES

- Gîte rural 02 40 57 29 83
  Hélène et Philippe MABILAIS - La Forestrie

IMMOBILIER

- Consultants immobiliers MEG AGENCE
  F. BERNON - frederic.bernon@megagence.com .06 28 66 15 28
  C. LE LONS - celine.lelons@megagence.com 06 76 58 48 75
- Conseil en immobilier 06 26 23 45 58
  Céline GUILLEMIN - cguillemin@noovimo.fr

JARDINS ET PARCS

- Création entretien parcs jardins 02 40 57 27 60
  CRÉA PAYSAGE - 3 rue des Fontaines
- Paysagiste et maçonnerie 06 60 71 60 29
  LE JARDIN DU BREDELOUP – 11 Le Haut Brédeloup

PRESSE

- Presse Océan 06 15 71 62 07
  Paul BERNARD - pbpo@free.fr
- Ouest France 06 60 80 79 45
  Jacqueline LIOTARD - liotard.jacqueline@orange.fr

SANTÉ

- Infirmière 06 09 21 00 06
  Stéphanie DAGORNE-CARRAZ - 4 place Pierre-Miché
- Infirmière 02 40 57 26 09
  Nathalie LE DAMANY - 3 rue Pierre-Civel
- Kinés ostéopathes 02 40 57 24 81
  J. BORDIER, S. KERGOET et C. RACON - 4 place Pierre-Miché
- Médecin 02 40 57 24 77
  Valérie NAUDEAU - 6 rue des Genêts
- Orthophoniste 06 82 05 42 75
  Marina GUÉGAN - - 4 place Pierre-Miché
- Pharmacien 02 40 57 20 22
  Richard LOIRAT - 8 rue de Nantes

VÊTEMENT

- Conception et vente 06 60 28 39 17
  MODE ET RONDEURS - Beaulieu

Calendrier des manifestations

JANVIER		
17	Football : galette des rois	salle des Chênes
FÉVRIER		
7	École Sainte-Marie : loto des enfants	salle Cassiopée
10	Don du sang	salle Cassiopée
20	Football : tournoi de palets	salle Antarès
MARS		
2 au 4	Gulliver : festival de théâtre jeunesse	salle Cassiopée
20	Basket : repas annuel	salle Cassiopée
20	Heure du conte	Maison du sabotier
27	Football : repas annuel	salle Cassiopée
28	Carnaval des enfants	salle Cassiopée
AVRIL		
13	Don du sang	salle Cassiopée
17	Tennis	salle Cassiopée
17 et 18	Basket : tournoi	salle Antarès
MAI		
9	Vide-grenier	salle Cassiopée
22 au 24	Football : tournoi inter-quartiers	Boulodrome
29	Heure du conte	Maison du sabotier
30	Landes'Art : atelier intergénérationnel	
JUIN		
15	Don du sang	salle Cassiopée
19	Fête de l'école	École Marcel-Pagnol
27	Landes'Art : inauguration	
JUILLET		
10	Heure du conte	Maison du sabotier
AOÛT		
23	Don du sang	salle Cassiopée
OCTOBRE		
25	Don du sang	salle Cassiopée

Landes'Arts : Swazi Ghysens.